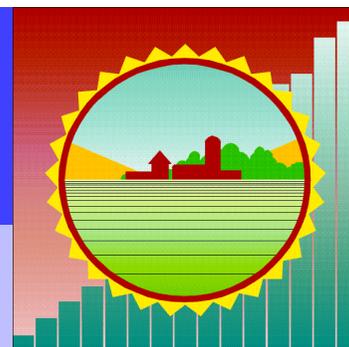


VUE D'ENSEMBLE DES REVENUS AGRICOLES

Fermes productrices de céréales et d'oléagineux



Direction des politiques sur le revenu agricole et l'adaptation
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Publication n° 2049/B

Vol. 2, n° 2, octobre 2002
Série de bulletins, ISSN 1488-0067
A21-42/2-2 au catalogue

Division de l'agriculture
Statistique Canada
N° 21-005-XIF au catalogue

CONTENU

Introduction	1
Cadre politique	2
Structure des fermes	3
Situation financière	8
Résumé	13
Tableaux	14
Bibliographie	25

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été réalisé grâce aux efforts des employés de Statistique Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, notamment :

-Lucie Beaulne et Betty Lorimer—AAC
-Lina Di Piéto et Louise Larouche—SC

Nous tenons également à remercier les personnes qui ont mis à contribution leurs connaissances approfondies et les réviseurs qui ont transmis leurs commentaires constructifs et leurs précieuses suggestions.

Debbie Niekamp
Auteur

Pour de plus amples renseignements sur la présente analyse, veuillez communiquer avec :

Debbie Niekamp
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Tél. : (613) 759-1897
C. élec. : niekamd@agr.gc.ca

Pour obtenir des données supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Services à la clientèle
Statistique Canada
Tél. : 1 800 465-1991
C. élec. : agriculture@statcan.ca

Ce bulletin est disponible dans Internet à :

<http://www.agr.ca/spb/fiap>
et
<http://www.statcan.ca>

INTRODUCTION

La publication *Fermes productrices de céréales et d'oléagineux* est le deuxième bulletin de la série sur les données fiscales de 1997–1998, *Vue d'ensemble des revenus agricoles*, qui est publiée conjointement par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et Statistique Canada (SC). On y trouve une analyse détaillée de la structure des fermes et des résultats financiers des fermes productrices de céréales et d'oléagineux et des exploitants agricoles selon la catégorie de revenu et la province. Des renseignements sont fournis sur la structure des fermes, y compris la répartition des fermes, la concentration de la production, le degré de spécialisation et les caractéristiques physiques des fermes productrices de céréales et d'oléagineux. Le bulletin contient aussi de l'information financière détaillée sur les revenus, les dépenses et le bénéfice net d'exploitation avant amortissement en 1998 ainsi que sur le revenu total des exploitants agricoles.¹ Une ferme productrice de céréales et d'oléagineux est une exploitation dont 51 % ou plus des ventes de produits agricoles proviennent des ventes de céréales et d'oléagineux.²

1. Voir les définitions du glossaire présentées dans le bulletin 1.

2. Les produits céréaliers et oléagineux comprennent tous les types de blé, l'avoine, l'orge, le canola, le soja, le maïs-grain et le maïs de semence, les petites céréales non précisées et autres et les céréales et oléagineux non précisés et autres (y compris le seigle, la graine de lin, les pois et les haricots secs).

La plupart des analyses dans le présent bulletin sont fondées sur des données tirées du *Programme des données fiscales* (PDF) de SC. AAC reçoit de SC non pas des dossiers individuels, mais des moyennes de groupe qui, avant leur diffusion, font l'objet de restrictions en matière de confidentialité. Les estimations du PDF présentées ici sont tirées d'un échantillon aléatoire de déclarations de revenus provenant de trois sources :

- les particuliers qui exploitent des fermes non constituées en société dont le revenu d'exploitation est de 10 000 \$ et plus
- les fermes constituées en société dont les ventes rapportent 25 000 \$ et plus, et dont 51 % des ventes proviennent d'activités agricoles
- les exploitations agricoles communautaires, comme les colonies huttérites³

Les bulletins renferment aussi des renseignements tirés de l'*Enquête de juin sur les cultures* (EJC), de l'*Enquête de juillet sur le bétail* (EJB) et de l'*Enquête financière sur les fermes* (EFF), qui a lieu aux deux ans. Pour plus de précisions sur la méthodologie sous-jacente aux données de SC, veuillez vous reporter aux sections Introduction et Méthodologie du bulletin 1.

3. Les exploitations agricoles communautaires sont incluses depuis 1993.



Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Pour brosser un tableau plus complet du secteur des céréales et des oléagineux, le bulletin utilise aussi des données complémentaires venant d'autres sources de SC, dont la *Base de données de la Sous-section des recettes monétaires agricoles*.

La série compte huit bulletins :

- Bulletin 1 : Ensemble des fermes
- **Bulletin 2 : Fermes productrices de céréales et d'oléagineux**
- Bulletin 3 : Fermes bovines
- Bulletin 4 : Fermes laitières
- Bulletin 5 : Fermes porcines
- Bulletin 6 : Fermes avicoles
- Bulletin 7 : Fermes horticoles
 - Fermes productrices de fruits et légumes
 - Serres et pépinières
 - Fermes productrices de pommes de terre
- Bulletin 8 : Familles agricoles

CADRE POLITIQUE

Pendant les années 90, la politique gouvernementale a subi d'importants changements. Les dépenses au titre du soutien des prix des produits ont diminué au profit des programmes « verts », qui ne causent pas de distorsion sur le commerce et qui sont compatibles avec les principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En 1990, la *Loi sur la protection du revenu agricole* a été adoptée comme dispositif général de sécurité des programmes de stabilisation des revenus fondé sur le principe du soutien à « l'ensemble de l'exploitation agricole ». Les objectifs visés dans ce cadre étaient d'assurer la neutralité des marchés, le traitement équitable des produits et des régions, le bien-être social et la prospérité économique, la durabilité de l'environnement et le respect des obligations internationales. Ce dispositif de sécurité se compose des quatre éléments suivants :

- l'assurance-récolte;
- le Régime d'assurance-revenu brut (RARB), qui a été subséquemment abandonné;
- le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN);
- des programmes complémentaires liés aux provinces.

En 1994, l'OMC a négocié un accord sur l'agriculture qui prévoit des pénalités dans le cas de subventions agricoles causant de la distorsion dans les décisions des producteurs. Le but du gouvernement fédéral consistait à instituer des programmes compatibles avec l'Accord sur l'agriculture de l'OMC et à éviter d'établir une structure de soutien qui causerait de la distorsion dans les décisions des producteurs.

Par suite de l'adoption de l'Accord sur l'agriculture de l'OMC, la subvention accordée aux termes de la *Loi sur le transport du grain de l'Ouest* (LTGO) a été supprimée en 1995. Le gouvernement fédéral a effectué un versement de 1,6 milliard de dollars au titre du capital aux propriétaires fonciers et a créé un fonds de 300 millions de dollars pour faciliter l'adaptation au nouveau dispositif de sécurité.⁴ Le Programme d'aide au transport des céréales fourragères a été aboli en même temps que la subvention au titre de la LTGO.

L'inondation de la rivière Rouge, en 1997, a nui à de nombreuses fermes du Manitoba. L'eau a endommagé des centaines de fermes, de maisons et d'immeubles, en plus d'entraîner la perte des céréales entreposées et de bétail.⁵ L'Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois (IREE), un programme fédéral-provincial à frais partagés, a été lancée pour aider au redressement de l'activité économique régionale et pour prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les zones inondées. Dans le cadre de cette initiative, les producteurs agricoles ont reçu 13,1 millions de dollars au cours de la campagne agricole de 1997-1998 et 2,9 millions de dollars durant celle de 1998-1999.

À compter de 1997, trois modifications ont été apportées à la *Loi sur la Commission canadienne du blé* :

- l'introduction de flexibilités opérationnelles relatives aux achats de céréales;
- le remplacement des commissaires par un président directeur général et par un conseil d'administration dont les membres sont élus par les producteurs;
- une nouvelle obligation prévoyant l'établissement d'un fonds de réserve servant à couvrir les pertes qui pourraient découler des transactions au comptant et à garantir les ajustements aux paiements (les acomptes à la livraison continueraient d'être garantis par le gouvernement).

En 1998, le gouvernement fédéral a créé le programme d'Aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA). On a reproché à ce programme d'être trop restrictif et trop complexe, et, de ce fait, d'offrir un soutien financier négligeable. En 1999, le gouvernement a apporté un certain nombre de changements au programme ACRA pour mieux aider les agriculteurs en difficulté.

En 2000, le gouvernement fédéral a remplacé le programme ACRA par le Programme canadien du revenu agricole (PCRA).

4. Ces chiffres proviennent de calculs internes effectués par AAC. Le paiement de capital de 1,6 milliard de dollars était non imposable.

5. Richard Dobbins et Gordon Reichert. « L'inondation du siècle — une catastrophe sans pareil », Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne, n° 96-325-XPB au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1999.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Taille des fermes

Dans la présente série de bulletins, la catégorie de revenu définit la taille de la ferme :

Taille	Catégorie de revenu
Petite	10 000 \$ à 24 999 \$ 25 000 \$ à 49 999 \$
Moyenne	50 000 \$ à 99 999 \$
Commerciale	100 000 \$ et plus
Grande	100 000 \$ à 249 999 \$ 250 000 \$ à 499 999 \$
Très grande	500 000 \$ et plus

STRUCTURE DES FERMES

Répartition des fermes

Le nombre total de fermes productrices de céréales et d'oléagineux au Canada, dont les revenus étaient d'au moins 10 000 \$, a diminué en 1997 et 1998.

Le nombre total de fermes canadiennes productrices de céréales et d'oléagineux, dont les revenus sont d'au moins 10 000 \$, évolue en parallèle avec les revenus provenant des céréales et des oléagineux. Au cours des années 90, il est passé d'un minimum de 90 995 fermes en 1992 à un sommet de 105 730 fermes en 1996. En 1998, il avait diminué pour s'établir à 95 495 fermes (en baisse de 9,7 % par rapport à 1996 et de 2,6 % par rapport à 1997), suivant une diminution des revenus au titre des céréales et des oléagineux. Cette baisse résultait d'un recul des prix des céréales et des oléagineux et/ou des mises en marché.

Selon la catégorie de revenu

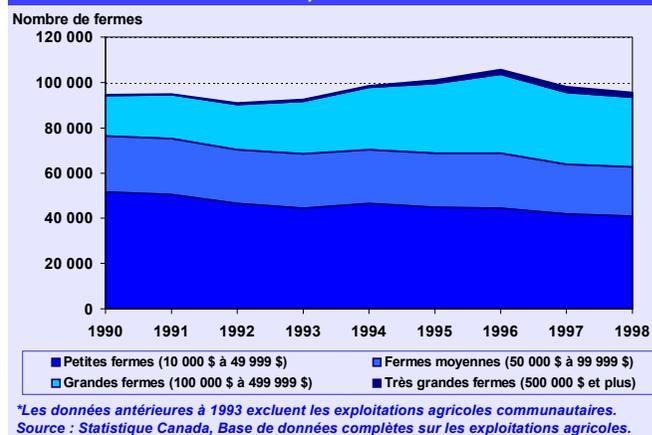
Depuis 1990, l'augmentation du nombre de fermes de taille commerciale qui produisent des céréales et des oléagineux s'inscrit dans la tendance à la hausse observée à l'échelle du Canada pour l'ensemble des fermes (bulletin 1). Le nombre de fermes commerciales productrices de céréales et d'oléagineux a crû de 78,5 % (+14 395 fermes) entre 1990 et 1998 — représentant des augmentations de près de 400 % pour les très grandes fermes et de 71,3 % pour les grandes fermes (voir la figure 1). Toutefois, entre 1997 et 1998, le nombre total de fermes productrices de céréales et d'oléagineux a diminué.

Catégorie de revenu	Variation en % 1997 à 1998	Variation en % 1990 à 1998	Variation absolue 1990 à 1998
Ensemble des fermes productrices de céréales et d'oléagineux	-2,6	+0,8	+785
Petites fermes	-2,1	-20,5	-10 570
Fermes moyennes (commerciales)	0,0	-12,2	-3 045
Grandes fermes (commerciales)	-4,2	+71,3	+12 760
Très grandes fermes (commerciales)	-12,5	+375,9	+1 635

En 1998, il y avait 95 495 fermes productrices de céréales et d'oléagineux au Canada :

- 42,9 % (40 925 fermes) étaient des petites fermes
- 22,9 % (21 835 fermes) étaient des fermes de taille moyenne
- 32,1 % (30 660 fermes) étaient des grandes fermes
- 2,2 % (2 070 fermes) étaient de très grandes fermes

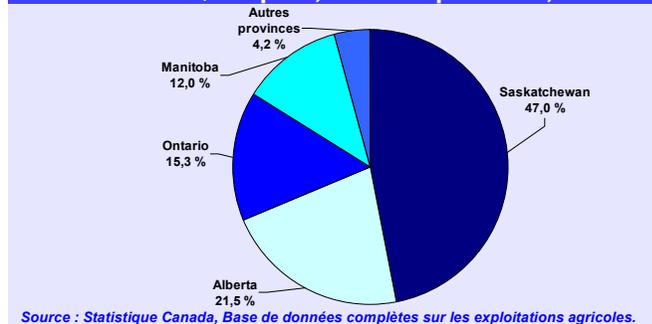
Figure 1 : Nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la taille, Canada, 1990 à 1998*



Selon la province

Environ la moitié des fermes productrices de céréales et d'oléagineux dont les revenus étaient de 10 000 \$ ou plus sont situées en Saskatchewan. En 1998, la part de cette province était de 47,0 %, ou 44 860 fermes (voir la figure 2). L'Alberta venait au deuxième rang avec 21,5 %, ou 20 540 fermes.

Figure 2 : Répartition des fermes productrices de céréales et d'oléagineux ayant déclaré un revenu de 10 000 \$ ou plus, selon la province, 1998



Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Concentration de la production⁶

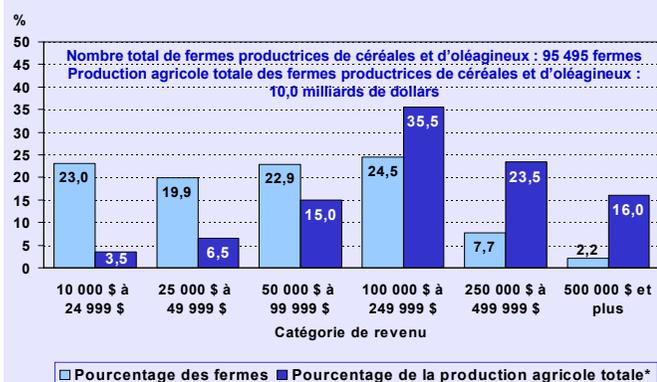
En 1998, un tiers des fermes productrices de céréales et d'oléagineux au Canada étaient des fermes de taille commerciale et celles-ci assuraient les trois quarts de l'ensemble de la production céréalière et oléagineuse.

Les fermes productrices de céréales et d'oléagineux représentent un segment important de l'agriculture canadienne. En 1998, elles ont assuré 29,1 % de la production agricole totale des fermes dont les revenus étaient d'au moins 10 000 \$ (soit pour une valeur de 10,0 milliards de dollars). Ce montant est de 4,3 % inférieur à celui de 1997, mais de 73,3 % supérieur à la somme de 5,8 milliards de dollars réalisée en 1990. La production agricole totale des fermes productrices de céréales et d'oléagineux a atteint un sommet en 1996, soit près de 11 milliards de dollars. Un peu plus de 40 % des fermes canadiennes sont spécialisées dans la production de céréales et d'oléagineux, car au moins 51 % de leurs ventes de produits agricoles sont des ventes de céréales et d'oléagineux.

Selon la catégorie de revenu

La production est de plus en plus concentrée dans les fermes de taille commerciale. La part détenue par celles-ci a augmenté de près de 25 % entre 1990 et 1998, passant de 52,6 % à 75,0 % de la production agricole totale des fermes productrices de céréales et d'oléagineux (voir la figure 3 ci-dessous et le Tableau 1 à la page 14). En 1998, les fermes de taille commerciale, qui représentaient 34,3 % des fermes productrices de céréales et d'oléagineux dont les revenus étaient d'au moins 10 000 \$, ont assuré 75,0 % (7,5 milliards de dollars) de la production agricole totale de ces fermes au Canada. Les petites et moyennes fermes représentaient 65,7 % des fermes, mais leur part de la production totale n'était que de 25,0 % (2,5 milliards de dollars).

Figure 3 : Concentration de la production des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la catégorie de revenu, Canada, 1998



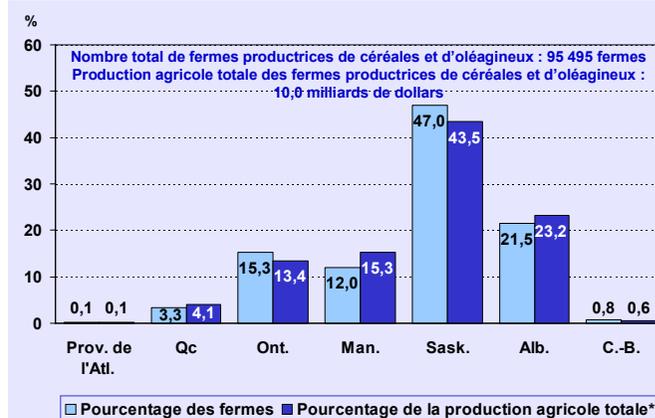
6. La concentration de la production désigne la contribution des fermes à l'ensemble de la production agricole (total des revenus d'exploitation excluant les paiements de programme).

Parmi les fermes productrices de céréales et d'oléagineux, la production est généralement plus concentrée dans les grandes fermes que dans les très grandes fermes, bien que cette répartition soit en train de changer. La production dans les grandes fermes dont les revenus étaient compris entre 100 000 \$ et 249 999 \$ est demeurée relativement stable pendant les années 90, ces fermes assurant environ le tiers de la production totale des fermes productrices de céréales et d'oléagineux. La production des grandes fermes dont les revenus étaient compris entre 250 000 \$ et 499 999 \$, en proportion de la production totale des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, a augmenté, passant de 13,0 % en 1990 à 23,5 % en 1998. La part de la production détenue par les très grandes fermes a progressé, passant de 5,1 % à 16,0 % au cours de la même période.

Selon la province

De toutes les provinces, c'est la Saskatchewan qui a la plus forte concentration de fermes productrices de céréales et d'oléagineux⁷ (voir la figure 4). En 1998, près de la moitié des fermes productrices de céréales et d'oléagineux étaient situées dans cette province et assuraient 43,5 % de la production agricole totale à l'échelle nationale pour les fermes productrices de céréales et d'oléagineux.⁸

Figure 4 : Concentration de la production des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la province, 1998



Compte tenu de la forte concentration des fermes productrices de céréales et d'oléagineux en Saskatchewan, cette province est beaucoup plus vulnérable aux conditions défavorables du marché qui touchent son secteur agricole. Quand la production (total des revenus d'exploitation excluant les paiements de

7. Les provinces de l'Atlantique sont exclues des analyses subséquentes en raison de la petite taille de leurs échantillons.

8. En Saskatchewan, trois fermes sur quatre (75,8 %) étaient des fermes productrices de céréales et d'oléagineux et elles ont assuré 72,3 % de la production totale de la province.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

programme) diminue par suite d'une baisse des prix et/ou des mises en marché, la production agricole totale de la province en souffre.

Sur le plan géographique, la culture des céréales et des oléagineux a été un peu moins dominée par les provinces des Prairies entre 1990 et 1998. La région centrale du Canada a connu une légère augmentation de sa part relative des fermes (+4,4 points de pourcentage) et de la production (+1,2 point), tandis que les Prairies ont subi une légère baisse de leur part relative des fermes (-4,6 points) et de la production (-1,0 point).⁹

La production des fermes productrices de céréales et d'oléagineux du Québec et du Manitoba est plus concentrée parmi les fermes de taille commerciale. En 1998, la part de la production totale de celles-ci s'élevait à 83,8 % et à 82,0 %, respectivement. C'est en Saskatchewan que l'on trouvait la plus petite part de très grandes fermes, ce qui explique pourquoi les contributions de ce groupe sont plus faibles que dans les autres provinces.

Fermes productrices de céréales et d'oléagineux 1998		Petites/moyennes	Grandes (commerciales)	Très grandes
Québec	% des fermes	53,4	42,2	4,4
	% de la production	16,0	60,8	23,5
Ontario	% des fermes	75,3	22,5	2,2
	% de la production	31,5	48,1	20,3
Manitoba	% des fermes	55,8	40,8	3,5
	% de la production	18,0	62,6	19,4
Saskatchewan	% des fermes	66,7	32,0	1,4
	% de la production	27,7	61,7	10,5
Alberta	% des fermes	63,7	33,5	2,8
	% de la production	22,1	57,8	20,1
Canada	% des fermes	65,7	32,1	2,2
	% de la production	25,0	59,0	16,0

9. Entre 1990 et 1998, il y a eu une augmentation du nombre de fermes spécialisées dans la production de céréales et d'oléagineux au Québec (+128,7 %), en Ontario (+20,9 %) et en Colombie-Britannique (+24,0 %). Pendant la même période, la production a augmenté de 218,3 %, de 64,8 % et de 39,6 %, respectivement. En Ontario, l'augmentation du nombre de fermes est attribuable en partie à deux facteurs : un certain nombre de fermes sont passées de la production porcine, de la production bovine et de la production laitière à la production de céréales et d'oléagineux et un certain nombre de très petites fermes productrices de céréales et d'oléagineux ont augmenté leur taille (fermes dans la catégorie de revenu de moins de 10 000 \$ qui sont exclues de notre analyse). De même, au Québec, l'augmentation est attribuable au fait que des fermes sont passées de la production laitière à la production de céréales et d'oléagineux, particulièrement les exploitations agricoles qui ne sont pas de taille commerciale.

Pendant la même période, le nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux a diminué dans les provinces des Prairies. Les baisses dans le nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux étaient de 11,2 % au Manitoba, de 3,7 % en Saskatchewan et de 2,6 % en Alberta. Toutefois, la production a augmenté de 70,4 %, de 80,0 % et de 57,7 %, respectivement, dans ces provinces. Les baisses du nombre résultaient en partie du fait que des fermes sont passées de la production de céréales et d'oléagineux à la production bovine.

Degré de spécialisation

Un peu plus de 70 % des fermes productrices de céréales et d'oléagineux étaient très spécialisées en 1998. Les petites fermes sont généralement beaucoup plus spécialisées que les grandes.

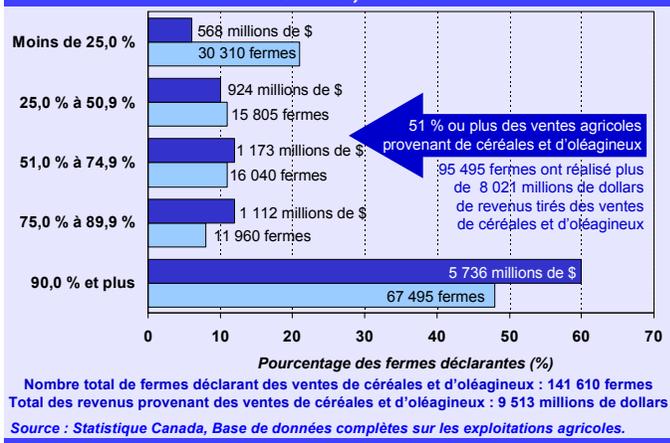
Dans le cas des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, la part du total des revenus d'exploitation que représentent les paiements de programme tend à augmenter avec le degré de spécialisation et à diminuer avec la catégorie de revenu.

La spécialisation détermine dans quelle mesure les ventes d'une ferme proviennent d'un produit ou d'un groupe de produits donné. Le degré de spécialisation a une incidence sur l'aptitude de la ferme à réagir à l'évolution des conditions du marché et aux changements brusques des prix. Les fermes plus spécialisées dépendent dans une plus grande mesure d'un produit particulier (ou d'un groupe de produits) et sont plus vulnérables aux baisses de prix de ce produit ou groupe de produits. Toutefois, une spécialisation accrue permet d'améliorer l'efficacité relative de la production de ce produit.

Ensemble des fermes

Des quelque 230 230 fermes au Canada, le nombre de fermes qui ont déclaré des ventes de céréales et d'oléagineux était plus élevé que le nombre de fermes ayant déclaré des ventes de n'importe quel autre produit. Les fermes diversifient leur production dans ce domaine pour des raisons liées à l'alimentation de leur bétail ou à la rotation des cultures, comme c'est le cas pour les exploitations de pommes de terre. Près des deux tiers de toutes les fermes ont déclaré des revenus provenant de la vente de céréales et d'oléagineux, mais elles n'étaient pas toutes spécialisées dans ce genre de production. En 1998, 141 610 fermes ont déclaré des revenus provenant de la vente de céréales et d'oléagineux, alors que 95 495 (67,4 %) étaient classées comme étant des fermes productrices de céréales et d'oléagineux et 46 120 fermes (32,6 %) appartenaient à un autre type de ferme (voir la figure 5).

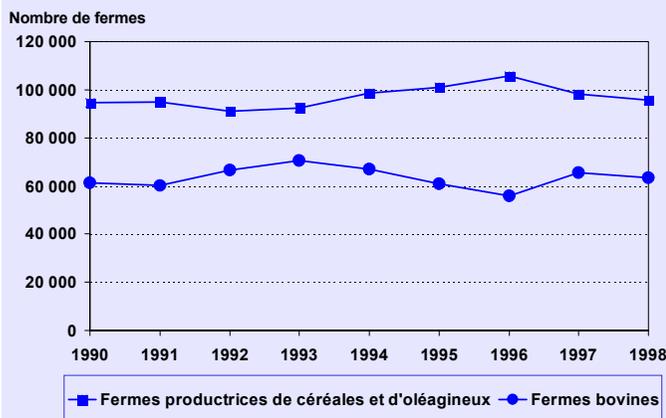
Figure 5 : Degré de spécialisation, fermes déclarant des ventes de céréales et d'oléagineux, Canada, 1998



Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Parce qu'elles sont moins spécialisées, les fermes dans les groupes de 25,0 % à 50,9 % et de 51,0 % à 74,9 % peuvent changer de type de ferme d'une année à l'autre, selon les prix et les revenus relatifs. En 1996, avec la hausse des revenus tirés de la vente de céréales et d'oléagineux, le nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux a augmenté, certains exploitants de fermes bovines en 1995 étant revenus à la production de céréales et d'oléagineux (voir la figure 6). La situation inverse s'est produite en 1997 : le nombre de fermes bovines a augmenté et celui des fermes productrices de céréales et d'oléagineux a diminué.

Figure 6 : Nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux et de fermes bovines, Canada, 1990 à 1998*



*Les données antérieures à 1993 excluent les exploitations agricoles communautaires.
Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

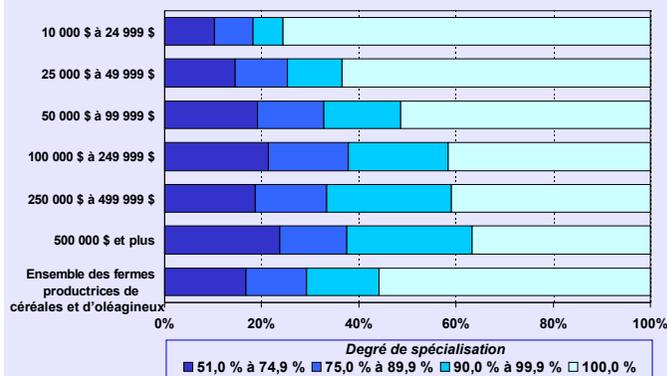
Une ferme est considérée très spécialisée dans la production de céréales et d'oléagineux lorsque 90 % ou plus de ses ventes portent sur ces produits. En 1998, 70,7 % des fermes productrices de céréales et d'oléagineux étaient très spécialisées et plus de la moitié d'entre elles (55,8 %) ne vendaient que des produits céréaliers ou oléagineux (spécialisées à 100 %).

En général, plus la ferme est spécialisée, plus les paiements de programme sont élevés. D'après les estimations du Tableau 2 à la page 15, en 1998, les paiements de programme représentaient 4,5 % des revenus d'exploitation des fermes spécialisées à 100 % et 3,7 % de ceux des fermes moins spécialisées dans la production de céréales et d'oléagineux (degré de spécialisation variant entre 51,0 % et 74,9 %). Cette situation résulte surtout du fait que l'assurance-récolte constitue une partie intégrante de la gestion des risques pour les producteurs de céréales et d'oléagineux et que les paiements d'assurance-récolte sont inclus dans les paiements de programme. Plus la ferme est spécialisée dans la production de céréales et d'oléagineux, plus il est probable qu'elle touchera des paiements d'assurance-récolte.

Selon la catégorie de revenu

En général, les petites fermes sont plus spécialisées que les grandes. En 1998, une plus forte proportion de plus petites fermes (81,8 %) que de très grandes (62,3 %) étaient très spécialisées dans les céréales et les oléagineux (voir la figure 7).

Figure 7 : Répartition des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon le degré de spécialisation et la catégorie de revenu, Canada, 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

La part des revenus d'exploitation totaux moyens que représentent les paiements de programme a tendance à diminuer avec l'augmentation de la catégorie de revenu, ce qui reflète la spécialisation moindre des grandes fermes. Les paiements de programme représentaient 5,4 % des revenus d'exploitation totaux moyens des plus petites fermes et 3,6 % de ceux des très grandes fermes.

Selon la province

En moyenne, les fermes productrices de céréales et d'oléagineux sont très spécialisées, si l'on se fonde sur la part des ventes agricoles totales que représentent les ventes de céréales et d'oléagineux. En Alberta, comme l'élevage de bovins est habituellement combiné avec la culture de céréales et d'oléagineux, les fermes productrices de céréales et d'oléagineux tendent à être moins spécialisées. En 1998, les produits céréaliers et oléagineux représentaient, en moyenne, 84,4 % des ventes de produits agricoles de cette province.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Caractéristiques physiques

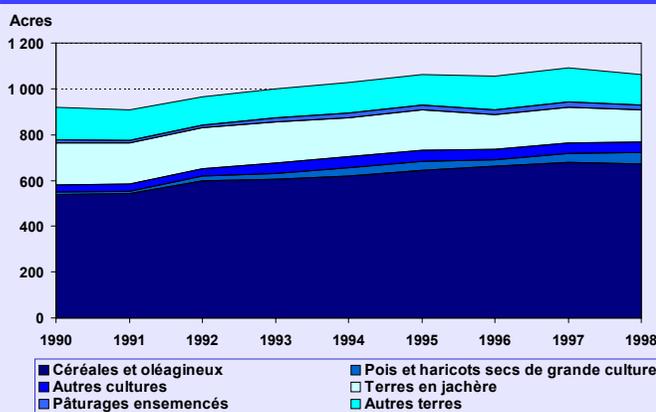
La superficie moyenne consacrée aux cultures a augmenté régulièrement entre 1990 et 1998.

La superficie totale des fermes productrices de céréales et d'oléagineux continue d'augmenter. Entre 1990 et 1998, la superficie moyenne de ce type de ferme a augmenté de 16,0 % pour atteindre 1 064 acres (voir le Tableau 3 à la page 17). Une part croissante de la superficie totale est réservée aux cultures, ce qui entraîne une baisse de la superficie en jachère (voir la figure 8). La superficie moyenne consacrée aux cultures a augmenté de 32,1 % pendant cette période, alors que la superficie moyenne des terres en jachère a diminué de 22,3 %.

La superficie moyenne ensemencée en céréales et en oléagineux et en pois et haricots secs de grande culture a aussi augmenté. Entre 1990 et 1998, la superficie moyenne consacrée aux céréales et aux oléagineux a progressé de 24,3 % et la superficie moyenne plantée en pois et en haricots secs de grande culture a augmenté de plus de 500 %, passant de 8 à 49 acres par ferme.

En 1998, les cultures représentaient 71,9 % de la superficie totale moyenne, les terres en jachère, 13,4 %, et les autres terres et les pâturages ensemencés, 14,7 %.¹⁰

Figure 8 : Superficie moyenne des fermes productrices de céréales et d'oléagineux selon l'utilisation du sol, Canada, 1990 à 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Environ 30 % des fermes productrices de céréales et d'oléagineux ont déclaré avoir élevé des bovins et des veaux en 1998. Le troupeau moyen était de 93 têtes par ferme — soit une baisse de 7,9 % par rapport à 1997. Le pourcentage de fermes productrices de céréales et d'oléagineux ayant déclaré avoir élevé des porcs était moins élevé en 1998 (3,6 % des fermes) qu'en 1997 (4,2 %). Le cheptel porcin moyen était de 345 têtes par ferme — soit une hausse de 41,4 %.

10. Les autres terres comprennent les boisés, les régions en foin naturel, les terres non défrichées servant de pâturages et les terres incultes.

Selon la catégorie de revenu

La superficie moyenne de la ferme productrice de céréales et d'oléagineux variait entre 389 acres pour les plus petites exploitations et 3 217 acres pour les très grandes. En général, les grandes fermes consacrent une portion plus importante des terres aux cultures (84,3 % pour les très grandes fermes en 1998) et une plus petite superficie aux terres en jachère (5,2 % en 1998).

Selon la province

Les producteurs choisissent leur combinaison de cultures en se fondant sur les conditions climatiques qui prévalent dans leur région, sur le prix relatif des produits et leur rendement attendu, et sur les rendements antérieurs des terres dans la zone productrice. Le type de culture a une incidence sur l'achat d'équipement et de machinerie, et chaque type d'équipement et de machinerie peut exiger des méthodes d'entretien et des décisions de gestion différentes. Dans les Prairies, la combinaison de cultures dépend de la zone pédologique dans laquelle la ferme est située.

On trouve trois grandes zones pédologiques dans les Prairies : la zone des sols bruns, celle des sols brun foncé et celle des sols noirs. La zone des sols bruns est semi-aride et permet des cultures résistant à la sécheresse. Le blé est la culture dominante dans la zone des sols bruns. Dans la zone des sols brun foncé, le blé domine toujours, mais les chutes de pluie permettent une plus grande variété de cultures, comme le canola. La zone des sols noirs contient le plus de matière organique et a des niveaux d'humidité plus élevés, ce qui permet une grande variété de cultures.

Dans les sections septentrionales de la zone des sols noirs, la saison de croissance est beaucoup plus courte, ce qui limite souvent les cultures agricoles à des céréales à cycle court (comme l'orge), à des oléagineux de saison froide (comme le canola) et à des cultures fourragères.

En Ontario et au Québec, une bonne partie des terres agricoles sont plates avec une forte teneur en argile, ce qui nécessite l'utilisation d'un système de drainage par tuyaux pour rendre le sol moins humide.¹¹ Les niveaux d'humidité plus élevés et la saison de croissance plus longue permettent des cultures comme le maïs et le soja.

En 1998, les principales cultures étaient le blé, le canola et l'orge dans les Prairies, et le maïs et le soja en Ontario et au Québec. En moyenne, les fermes du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique étaient plus diversifiées au niveau de leurs cultures, moins de 40 % de la superficie ensemencée étant consacrée à une culture particulière.

11. D.F. Acton et L.J. Gregorich. « La santé de nos sols : vers une agriculture durable au Canada », Ottawa : Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, 1995.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Province	Qc	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
<i>(part en % de la superficie ensemencée en 1998)</i>						
Blé	3,2	15,0	32,8	45,4	36,9	21,6
Maïs	53,3	29,6	0,6	x	x	–
Orge	4,5	1,4	8,9	9,9	19,8	15,8
Canola	0,7	0,8	28,9	18,4	26,2	32,5
Soja	25,8	44,5	–	x	x	–
Pois et haricots secs	2,1	1,6	4,1	8,6	3,7	1,9
Avoine	3,1	0,6	7,3	4,6	2,7	3,1
Foin cultivé	5,3	4,4	5,2	4,2	8,3	23,7
Autres cultures	2,1	2,1	12,2	8,8	2,4	1,4

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles, Enquête de juin sur les cultures.

Entre 1990 et 1998, il y a eu une modification spectaculaire de la combinaison des cultures dans toutes les provinces.¹² La part relative des superficies ensemencées en blé a diminué partout entre 1990 et 1998, affichant des baisses importantes en Saskatchewan (-21,3 points de pourcentage) et au Manitoba (-22,7 points), alors que la part relative des superficies consacrées aux oléagineux (canola et soja) a augmenté considérablement au Québec (+21,9 points), au Manitoba (+20,8 points) et en Ontario (+14,7 points).

Le niveau peu élevé d'humidité est le facteur principal qui limite les cultures agricoles dans les Prairies.¹³ Dans cette région, l'été se caractérise par des conditions de quasi-sécheresse. Le recours à la jachère compense pour le manque d'humidité dans le sol en permettant à des réserves d'eau de s'accumuler au cours de l'année pendant laquelle la terre n'est pas cultivée pour utilisation la saison suivante. Des trois provinces des Prairies, c'est la Saskatchewan qui compte la part la plus élevée de terres en jachère, parce qu'elle se trouve en grande partie dans la zone des sols bruns, alors que le Manitoba détient la part la plus faible à ce chapitre, puisqu'une grande partie de la province est située dans la zone des sols noirs. Comme les niveaux d'humidité sont plus élevés au Québec et en Ontario, le recours à la jachère n'est pas pratique courante dans ces deux provinces.

12. L'inondation de la rivière Rouge au Manitoba, en 1997, a entraîné une réduction de la superficie ensemencée pour un certain nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux situées dans le périmètre de l'inondation. Un bon nombre des fermes ont dû retarder l'ensemencement jusqu'à l'année suivante (1998); environ 2 000 des 182 000 hectares de terres agricoles inondées n'avaient pas été ensemencées au 14 juin 1997. Les principales cultures dans cette région sont le blé de printemps, l'avoine, l'orge, le seigle et les pommes de terre. (Dobbins et Reichert, op.cit.).

13. David McNabb. « La jachère n'a plus la cote dans l'Ouest canadien », Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne, N° 96-325-XPB au catalogue, Ottawa, Statistique Canada, décembre 1999.

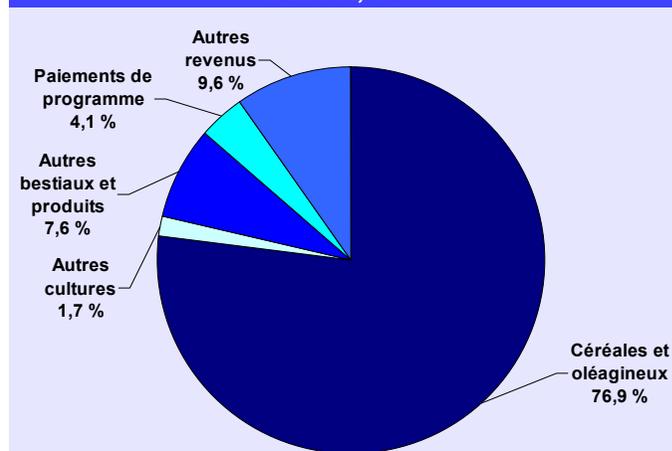
SITUATION FINANCIÈRE

L'importance relative des postes de revenus et de dépenses révèle à la fois la combinaison de productions des fermes canadiennes et l'effet des prix relatifs sur les coûts des intrants et sur les recettes de l'exploitation agricole.

Revenus

Entre 1990 et 1998, l'importance des revenus tirés de la vente de produits céréaliers et oléagineux a augmenté pour la ferme productrice de céréales et d'oléagineux moyenne. En 1998, plus des trois quarts (76,9 %), des revenus d'exploitation totaux moyens provenaient de la vente de céréales et d'oléagineux (voir la figure 9).

Figure 9 : Revenus d'exploitation des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, Canada, 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Entre 1990 et 1998, les revenus d'exploitation totaux moyens ont augmenté de 58,2 % pour atteindre 109 154 \$ (voir le Tableau 4 à la page 18). Ce sont les revenus plus élevés provenant de la vente de céréales et d'oléagineux (+81,3 %) qui ont contribué le plus à l'augmentation des revenus d'exploitation totaux moyens pendant cette période. L'importante augmentation des revenus des céréales et des oléagineux était attribuable, dans une grande mesure, à la hausse des prix du canola et du soja et des mises en marché de ces produits (voir les figures 10, 11 et 12).^{14,15}

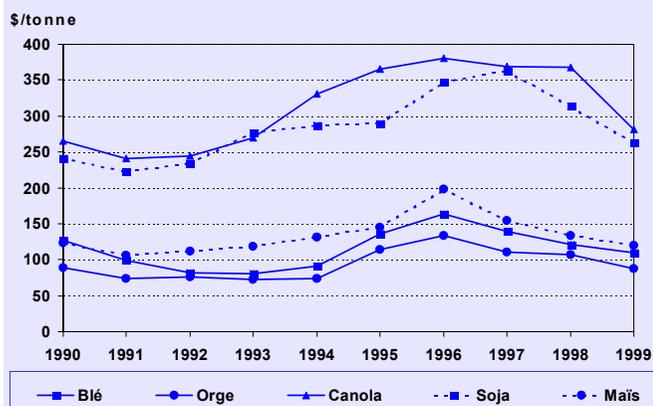
14. Le prix correspond au prix moyen reçu par les exploitants agricoles pour les ventes effectuées au premier point de transaction. Dans le cas du blé (à l'exclusion du blé dur), du blé dur et de l'orge achetés par la Commission canadienne du blé et du blé acheté par la Ontario Wheat Producers Marketing Board, le prix comprend les acomptes (à la livraison, rajustés à la livraison, les versements intermédiaires et les versements finaux) et exclut les frais déduits avant que l'exploitant agricole ne soit payé (p. ex., pour l'entreposage, le transport, la commercialisation et les frais d'administration). La production mise sur le marché désigne la quantité totale de céréales livrées pour être vendues sur le marché intérieur ou sur le marché international.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Les prix du blé, de l'orge, du canola et du maïs ont atteint un sommet en 1996 et ont diminué par la suite, partiellement en raison d'une offre excédentaire sur les marchés mondiaux (voir la figure 10). Pour le soja, le prix a atteint un sommet en 1997. En 1998, le prix avait beaucoup diminué par rapport au sommet atteint pour la majorité des produits, dont le maïs (-32,7 %), le blé (-26,6 %), l'orge (-20,4 %) et le soja (-13,8 %).¹⁶

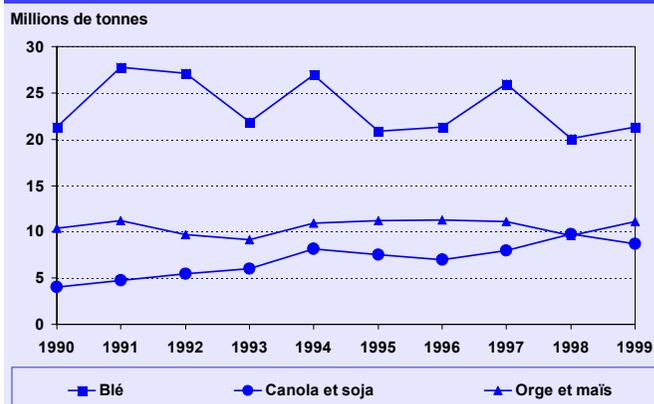
La forte baisse des prix des céréales et des oléagineux de même que l'affaiblissement des mises en marché de blé et d'orge ont mené à une diminution de 2,5 % des revenus moyens au titre des céréales et des oléagineux entre 1997 et 1998. Des livraisons sans précédent de canola ont tempéré cette baisse. En 1998, une production record de canola combinée à une capacité accrue de trituration a porté les livraisons à un niveau inégalé (voir la figure 11). Un déclin des revenus provenant des produits céréaliers et oléagineux a entraîné, dans une large mesure, la baisse de 2,1 % des revenus d'exploitation totaux moyens entre 1997 et 1998.

Figure 10 : Prix* des principaux produits céréaliers et oléagineux, Canada, 1990 à 1999



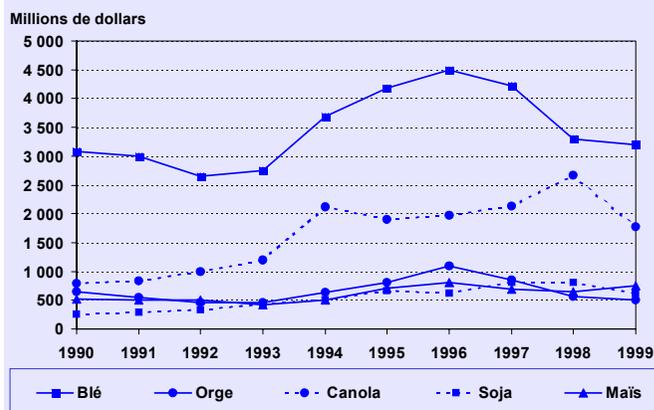
* Les prix à la ferme sont établis d'après l'année civile.
Source : Statistique Canada, Base de données de la Sous-section des recettes monétaires agricoles.

Figure 11 : Mises en marché des principaux produits céréaliers et oléagineux*, Canada, 1990 à 1999



* Les quantités sont établies d'après l'année civile.
Source : Statistique Canada, Base de données de la Sous-section des recettes monétaires agricoles.

Figure 12 : Recettes monétaires agricoles au titre des principales cultures,* Canada, 1990 à 1999



* Les prix à la ferme sont établis d'après l'année civile.
Source : Statistique Canada, Base de données de la Sous-section des recettes monétaires agricoles.

Pour une discussion sur les conditions de croissance et sur la production en 1998, veuillez consulter la publication *Commerce des grains au Canada, 1997–1998*, n° 22-201-XPB au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.

Les revenus provenant de la vente de bétail et des produits d'élevage se sont accrus considérablement entre 1990 et 1998. Ils ont augmenté de 68,2 %, passant de 4 959 \$ en 1990 à 8 340 \$ en 1998. Les autres revenus, à l'exclusion des paiements de programme et des produits d'assurance, ont augmenté de 22,9 % au cours de la même période.¹⁷ Dans le cas des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, les paiements de programme ont diminué de 45,1 % par rapport à 1990, pour s'établir à 4 439 \$ en 1998. Cette baisse est attribuable à une

15. Les données sur les prix, les mises en marché et les recettes monétaires agricoles ont été révisées le 26 novembre 2001. Elles peuvent différer des données présentées dans le bulletin n° 1.

16. En 1999, les prix ont encore diminué pour l'orge (-18,4 %), le soja (-16,2 %), le maïs (-10,2 %) et le blé (-9,1 %). Le prix du canola a régressé de 3,3 % entre 1996 et 1998 et de 23,6 % entre 1998 et 1999.

17. Les autres revenus comprennent les travaux à forfait et la location de machines, les revenus de location, les produits forestiers et acéricoles, les paiements anticipés en espèces nets et les revenus divers.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

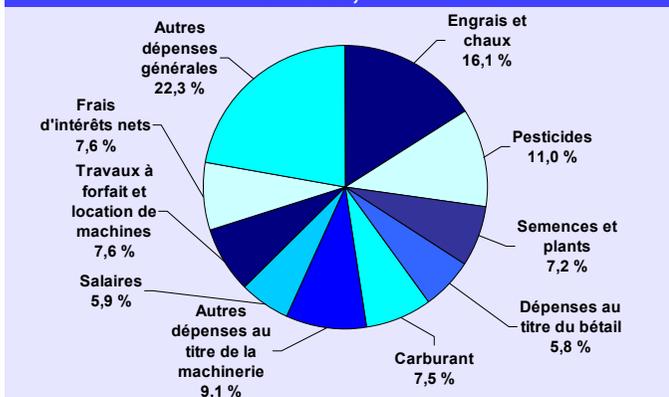
diminution des paiements d'assurance-récolte, résultant de meilleures conditions climatiques pendant l'ensemencement et la récolte, et des autres paiements.

Les paiements de programme sont relativement plus importants pour les fermes productrices de céréales et d'oléagineux que pour la plupart des autres types d'exploitations agricoles, en raison de la disponibilité de l'assurance-récolte. D'autres paiements inclus dans les paiements de programme comprennent le revenu provenant des programmes de stabilisation provinciaux et d'autres subventions, à l'exclusion des subventions aux produits laitiers et des retraits du CSRN pour les fermes non constituées en société.¹⁸

Dépenses

Les dépenses au titre des cultures représentent environ le tiers du total des dépenses d'exploitation des fermes productrices de céréales et d'oléagineux (34,4 % en 1998). Les engrais constituent la plus importante dépense au titre des cultures, soit 16,1 % du total en 1998 (voir la figure 13). Les dépenses générales comptaient pour la majeure partie des dépenses d'exploitation totales, représentant 43,3 % de ces dépenses en 1998.

Figure 13 : Dépenses d'exploitation des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, Canada, 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

18. Le programme du Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) comprend deux fonds. Les dépôts provenant des producteurs sont versés dans le Fonds 1 alors que les contributions de contrepartie des gouvernements et tout l'intérêt accumulé gagné sur les sommes contenues dans les deux fonds sont versés dans le Fonds 2.

Les producteurs effectuent leurs dépôts au Fonds 1 avec un montant après impôt. Ce montant n'est donc pas imposé lorsqu'il est retiré du compte du CSRN. L'argent qui se trouve dans la partie gouvernementale du compte, le Fonds 2, est imposé lorsqu'on le retire.

Dans les données du PDF, les paiements de programme n'incluent pas les retraits du CSRN effectués par les fermes non constituées en société. Pour ce groupe, la partie gouvernementale des retraits du CSRN (le Fonds 2) est déclarée sous revenu de placement plutôt que sous revenu agricole. Ces montants sont déclarés sur la ligne 130 'Autre revenu' plutôt que sur la ligne 121 'Intérêts et autre revenu de placement', puisque les paiements effectués à partir du Fonds 2 du CSRN, peuvent inclure des contributions fédérales et provinciales. Dans le secteur des fermes constituées en société, ces retraits sont considérés comme des revenus tirés des paiements de programme inclus dans le revenu agricole.

Entre 1990 et 1998, les dépenses d'exploitation totales moyennes ont augmenté parallèlement aux revenus. Elles ont crû de 57,8 %, pour atteindre 84 637 \$ en 1998. L'augmentation résultait, dans une large mesure, d'un accroissement des dépenses au titre des cultures, qui ont plus que doublé au cours de la période, et des dépenses générales totales.

Selon la catégorie de revenu

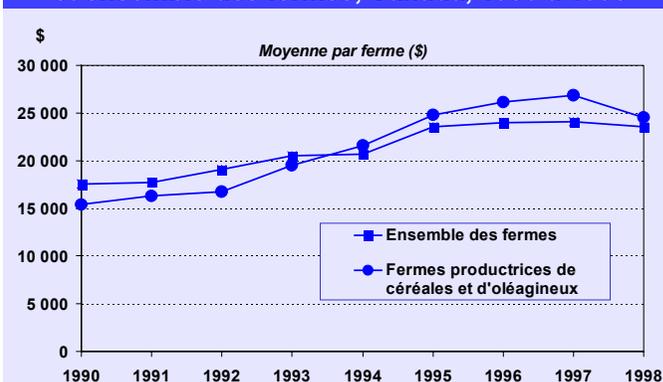
Les dépenses relatives à la machinerie et les dépenses générales, à l'exclusion des salaires, étaient plus élevées pour les petites fermes que pour les fermes commerciales, ce qui démontre l'existence d'économies d'échelle dans le secteur agricole. Les exploitations agricoles plus grandes sont en mesure de répartir leurs frais fixes sur une plus grande base de revenus.

Bénéfice net d'exploitation

Entre 1997 et 1998, le bénéfice net d'exploitation moyen a diminué de 8,9 % pour s'établir à 24 517 \$, ce qui correspond à la forte baisse du prix des produits observée vers la fin des années 90.

Entre 1990 et 1997, le bénéfice net d'exploitation moyen des fermes productrices de céréales et d'oléagineux a augmenté de 75,1 % pour s'établir à 26 900 \$, suite à la hausse considérable des prix des principaux produits céréaliers et oléagineux (voir la figure 14).¹⁹ Toutefois, en 1997 et en 1998, le prix des céréales et des oléagineux a commencé à diminuer, ce qui a entraîné une réduction du bénéfice net d'exploitation moyen de 8,9 %, ce dernier s'établissant à 24 517 \$ en 1998 (augmentation de 59,5 % entre 1990 et 1998). Les stocks mondiaux croissants de blé, d'orge et de maïs ont exercé une pression à la baisse sur les prix.

Figure 14 : Bénéfice net d'exploitation moyen, fermes productrices de céréales et d'oléagineux et ensemble des fermes, Canada, 1990 à 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

19. L'augmentation annuelle la plus importante s'est produite entre 1992 et 1993, le bénéfice net d'exploitation moyen ayant alors augmenté de 16,6 %.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Selon la catégorie du revenu

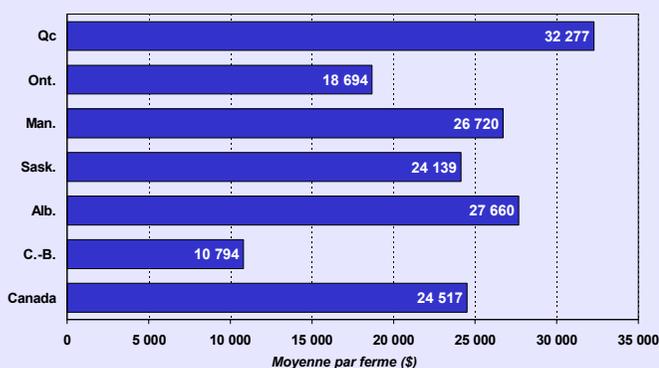
En 1998, le bénéfice net d'exploitation moyen variait entre 2 873 \$ pour les plus petites fermes et 172 232 \$ pour les très grandes fermes (voir le Tableau 7 à la page 20).

Selon la province

Entre 1994 et 1997, l'Alberta a déclaré le plus gros bénéfice net d'exploitation moyen.²⁰ En 1998, ce fut le cas du Québec, qui avait affiché un bénéfice net d'exploitation moyen de 32 277 \$ (voir la figure 15). Au Québec, le bénéfice net d'exploitation moyen a augmenté de 25,8 % entre 1997 et 1998, en raison de la hausse des paiements de programme (voir le Tableau 8 à la page 21).²¹

En règle générale, la Colombie-Britannique et l'Ontario font état de bénéfices nets d'exploitation moyens inférieurs parce que la part des fermes commerciales productrices de céréales et d'oléagineux est moins élevée dans ces provinces.

Figure 15 : Bénéfice net d'exploitation moyen des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la province, 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Répartition des fermes selon le bénéfice net d'exploitation

Comparativement à 1997, un plus grand nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux ont fait état de pertes d'exploitation en 1998.

La répartition des fermes selon le bénéfice net d'exploitation témoigne de l'ampleur des difficultés financières qu'éprouve le secteur agricole. Cette répartition indique aussi, dans une certaine mesure, si la taille des fermes augmente ou diminue. Un plus grand nombre de fermes ont connu des difficultés

20. Le deuxième rang était occupé par le Québec en 1994 et en 1996, par la Saskatchewan en 1995 et par le Manitoba en 1997.

21. Les paiements de programme ont diminué dans la majorité des provinces entre 1997 et 1998. L'Alberta était la seule autre province à déclarer une augmentation (+4,4 %).

financières entre 1997 et 1998. Il y a eu une augmentation de 5,6 % du nombre de fermes qui ont déclaré des pertes de 10 000 \$ ou moins et une augmentation de 7,9 % de celles qui ont subi des pertes de plus de 10 000 \$.

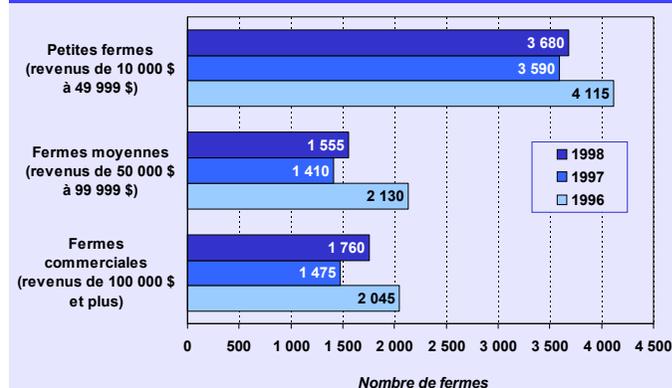
En 1998, 19,4 % des fermes productrices de céréales et d'oléagineux ont déclaré des pertes d'exploitation, en hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à 1997 :

- 12,1 % (11 510 fermes) ont subi des pertes d'exploitation comprises entre 0 \$ et 10 000 \$ en 1998
- 7,3 % (6 995 fermes) ont subi des pertes d'exploitation supérieures à 10 000 \$.

Selon la catégorie de revenu

Une proportion plus élevée de petites fermes ont signalé des pertes d'exploitation. En 1998, 29,8 % des petites fermes, 16,2 % des fermes de taille moyenne et 8,5 % des fermes de taille commerciale ont déclaré des pertes d'exploitation (estimations calculées à partir du Tableau 5 à la page 19). Le nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux ayant fait état de pertes d'exploitation de plus de 10 000 \$ a augmenté dans chacune des tailles de fermes en 1998 (voir la figure 16).

Figure 16 : Répartition des fermes productrices de céréales et d'oléagineux déclarant des pertes d'exploitation de plus de 10 000 \$, selon la taille de la ferme, Canada, 1996 à 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

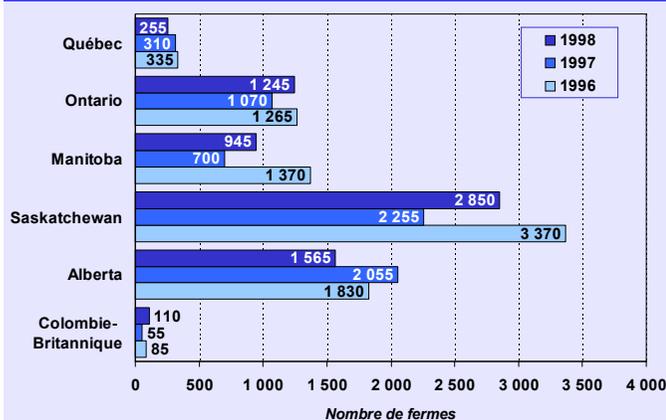
Selon la province

Une part plus élevée des fermes productrices de céréales et d'oléagineux de l'Ontario (25,1 %) ont déclaré des pertes d'exploitation en 1998 (estimations calculées à partir du Tableau 6 à la page 19). Pour la deuxième année consécutive, la Saskatchewan avait la part la plus faible (17,0 % en 1998 et 15,4 % en 1997) de fermes ayant subi des pertes d'exploitation. Pour ce qui est de la part des fermes productrices de céréales et d'oléagineux ayant subi des pertes d'exploitation entre 1996 et 1998, cette part est demeurée supérieure à 20 % seulement en Ontario et inférieure à 20 % seulement en Saskatchewan.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

En 1998, toutes les provinces à l'exception du Québec et de l'Alberta comptaient un plus grand nombre de fermes ayant subi des pertes d'exploitation de plus de 10 000 \$ (voir la figure 17).

Figure 17 : Répartition des fermes productrices de céréales et d'oléagineux déclarant des pertes d'exploitation de plus de 10 000 \$, selon la province, 1996 à 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Marges d'exploitation

En 1998, 22,5 cents de chaque dollar de revenu gagné sont allés au producteur.

Les marges d'exploitation constituent une mesure de la rentabilité et du taux de rendement de la ferme. Elles correspondent, dans une certaine mesure, à l'efficacité de l'exploitation agricole, notamment en comparaison avec les exploitations de même type. En 1998, la marge d'exploitation moyenne des fermes productrices de céréales et d'oléagineux était de 22,5 cents par dollar de revenu (voir le Tableau 7 à la page 20), comparativement à 24,1 cents en 1997.

Selon la catégorie de revenu

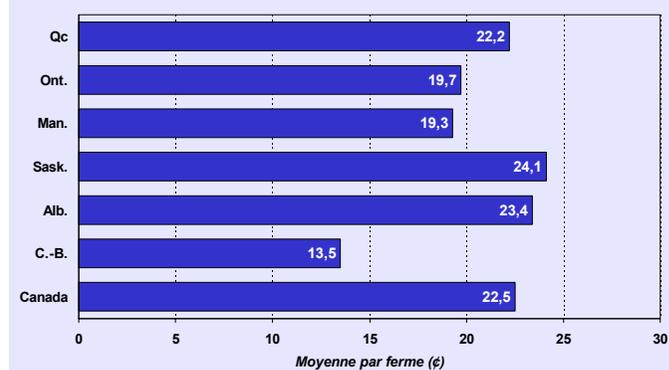
En général, plus une ferme est grande, plus elle est efficace. Les plus petites fermes ont déclaré une marge d'exploitation inférieure aux grandes fermes, ce qui illustre l'inefficacité relative des petites exploitations agricoles.

Par rapport aux fermes qui fournissent des produits similaires, les marges d'exploitation constituent un moyen de comparer l'efficacité de ces exploitations agricoles. Les fermes qui ne produisent que des céréales et des oléagineux (spécialisées à 100 %) ont une marge d'exploitation moyenne de 25,0 cents par dollar de revenu. Les fermes entièrement spécialisées dont la marge d'exploitation est supérieure à 25,0 cents par dollar sont généralement plus efficaces que celles dont les marges d'exploitation sont inférieures à ce montant. Pour les fermes spécialisées dans cette mesure, le montant déclaré était supérieur à la moyenne pour tous les autres types de fermes.²²

Selon la province

La Saskatchewan avait la marge d'exploitation moyenne la plus élevée, suivie de l'Alberta (voir la figure 18).

Figure 18 : Marges d'exploitation moyennes des fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la province, 1998



Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Revenu des exploitants agricoles

Le revenu total moyen des exploitants agricoles a diminué de 2,2 % entre 1997 et 1998, pour s'établir à 43 622 \$.

En 1998, le revenu total moyen des exploitants de fermes produisant des céréales et des oléagineux était de 43 622 \$, ce qui correspond à une baisse de 2,2 % par rapport à 1997. Le bénéfice net d'exploitation et les revenus hors ferme constituaient, en moyenne, 46,7 % (20 385 \$) et 53,3 % (23 237 \$) respectivement du revenu total moyen des exploitants agricoles. Les revenus hors ferme regroupent le revenu provenant des sept sources suivantes :

- traitements et salaires;
- revenu net provenant d'un travail autonome non agricole;
- revenus de placement;
- revenus de pension;
- transferts sociaux de l'État;
- régime enregistré d'épargne-retraite;
- autres revenus hors ferme.

Le revenu provenant des salaires et traitements représente environ la moitié des revenus hors ferme et en constitue la source la plus importante. En 1998, les traitements et salaires étaient à l'origine de 52,2 % des revenus hors ferme, suivis des revenus de pension et des revenus de placement.

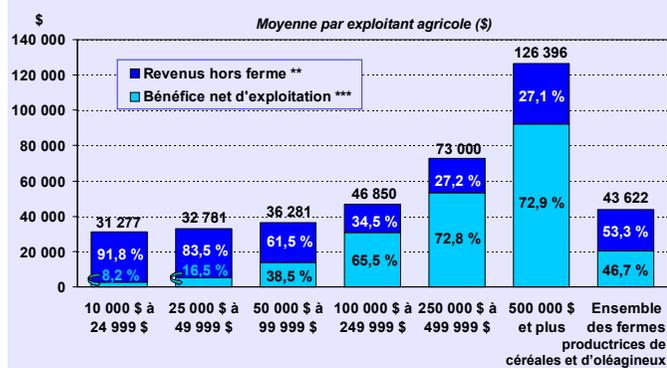
22. Une marge d'exploitation plus élevée ne veut pas dire que les fermes entièrement spécialisées dans un type de production agricole sont plus efficaces que les fermes moins spécialisées. Elle signifie plutôt que la structure des coûts des fermes spécialisées dans cette mesure engendre des marges moyennes d'exploitation aux montants indiqués. Une exploitation productrice de volaille et d'œufs, diversifiée dans le secteur des céréales et des oléagineux, présentera une marge d'exploitation plus élevée qu'une exploitation diversifiée dans la production de fruits et légumes, en raison des structures de coûts différentes.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Selon la catégorie de revenu

En général, la part des revenus hors ferme dans le revenu total des exploitants agricoles diminue en fonction de la taille de la ferme. En 1998, les revenus hors ferme des exploitants des plus petites fermes représentaient 91,8 % du revenu total de ces derniers, comparativement à 27,1 % pour les exploitants de très grandes fermes (voir la figure 19 et le Tableau 9 à la page 24).

Figure 19 : Revenu total moyen des exploitants* de fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la catégorie de revenu, Canada, 1998



*Exclut les exploitations agricoles communautaires.
 **Excluent les gains en capital imposables.
 ***Avant déduction pour amortissement.
 Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

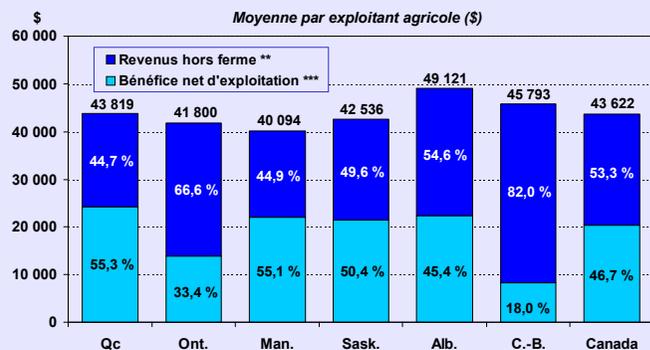
Les exploitants des très grandes fermes ont touché les traitements et salaires les plus élevés, soit 20 134 \$, partiellement en raison de la plus forte proportion de fermes constituées en société dans cette catégorie de revenu. Les exploitants des fermes constituées en société peuvent se verser une part des bénéfices nets d'exploitation de la ferme sous forme de salaires et de traitements, réduisant ainsi le bénéfice net d'exploitation (puisque les salaires deviennent alors une dépense) et augmentant leurs revenus hors ferme (les salaires et traitements sont considérés comme étant un revenu).

Selon la province

Le revenu des exploitants agricoles varie légèrement selon la province. Il existe plus de possibilités d'emploi à l'extérieur de la ferme (traitements et salaires et revenu net provenant d'un travail autonome non agricole) dans les régions à proximité des zones urbaines. Le pourcentage des revenus hors ferme des

exploitants agricoles par rapport à leur revenu total est le plus élevé en Colombie-Britannique (82,0%) et il est le plus faible au Québec (44,7 %) et au Manitoba (44,9 %) (voir la figure 20).

Figure 20 : Revenu total moyen des exploitants* de fermes productrices de céréales et d'oléagineux, selon la province, 1998



*Exclut les exploitations agricoles communautaires.
 **Excluent les gains en capital imposables.
 ***Avant déduction pour amortissement.
 Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

RÉSUMÉ

Le secteur des céréales et des oléagineux continue de subir des changements structurels en apportant des modifications aux pratiques de production dans le but de demeurer concurrentiel. La superficie moyenne consacrée aux cultures a augmenté régulièrement. Entre 1990 et 1998, la superficie moyenne des fermes productrices de céréales et d'oléagineux a augmenté de 16,0 % pour s'établir à 1 064 acres. Une part croissante de la superficie totale est cultivée, ce qui entraîne une réduction de la superficie en jachère. La superficie moyenne cultivée a augmenté de 32,1 % pendant cette période, alors que la superficie moyenne des terres en jachère a diminué de 22,3 %.

Il s'est produit, dans toutes les provinces, un changement considérable dans l'éventail des cultures. La part relative de la superficie en blé a diminué dans toutes les provinces, alors que la part relative de la superficie enssemencée en oléagineux (canola et soja) a connu une augmentation considérable au Québec, au Manitoba et en Ontario. En moyenne, les fermes du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique étaient plus diversifiées au niveau de leurs cultures, moins de 40 % de la superficie cultivée étant consacrée à une seule culture.

Le bénéfice net d'exploitation des fermes productrices de céréales et d'oléagineux a augmenté régulièrement entre 1990 et 1997, affichant une croissance de 75 % pendant cette période. En 1998, le bénéfice net d'exploitation a diminué de 8,9 % par suite de la baisse du prix des produits, qui a commencé en 1997. Ce recul a entraîné une augmentation de 6,5 % du nombre de fermes productrices de céréales et d'oléagineux ayant subi des pertes en 1998. En dépit de la baisse de revenus, le bénéfice net d'exploitation moyen en 1998 (24 517 \$) dépassait encore de 60 % celui qui avait été déclaré en 1990.

Symboles

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les tableaux :

- .. Nombres non disponibles
- ... N'ayant pas lieu de figurer
- Néant ou zéro
- Nombres infimes
- X Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique relatives au secret

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

TABLEAUX

Tableau 1 : Concentration de la production selon la province et la catégorie de revenu, 1998

Province	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total ²	
	Pourcentage du total (%)							Valeur
Terre-Neuve-et-Labrador								
Nombre de fermes	x	-	-	-	-	-	100,0	x
Total des revenus d'exploitation ¹	x	-	-	-	-	-	100,0	x
Paiements de programme	x	-	-	-	-	-	100,0	x
Île-du-Prince-Édouard								
Nombre de fermes	x	x	x	x	x	x	100,0	50
Total des revenus d'exploitation ¹	x	x	x	x	x	x	100,0	2 593 802
Paiements de programme	x	x	x	x	x	x	100,0	161 554 **
Nouvelle-Écosse								
Nombre de fermes	x	-	x	x	x	-	100,0	x
Total des revenus d'exploitation ¹	x	-	x	x	x	-	100,0	x
Paiements de programme	x	-	x	x	x	-	100,0	x
Nouveau-Brunswick								
Nombre de fermes	87,5	x	x	-	x	-	100,0	40 **
Total des revenus d'exploitation ¹	30,4	x	x	-	x	-	100,0	1 762 131
Paiements de programme	x	x	x	-	x	-	100,0	x
Québec								
Nombre de fermes	16,1	16,5	20,5	30,7	11,6	4,4	100,0	3 190
Total des revenus d'exploitation ¹	1,9	4,1	10,0	33,4	27,7	23,5	100,0	405 811 269
Paiements de programme	2,4	6,3	11,4	34,9	26,0	19,4	100,0	57 461 996
Ontario								
Nombre de fermes	26,1	25,9	23,2	16,6	5,8	2,2	100,0	14 630
Total des revenus d'exploitation ¹	4,7	9,6	17,1	27,3	20,8	20,3	100,0	1 342 007 706
Paiements de programme	3,5	11,5	14,9	31,6	21,6	16,8	100,0	43 028 007
Manitoba								
Nombre de fermes	16,1	18,1	21,6	29,3	11,5	3,5	100,0	11 425
Total des revenus d'exploitation ¹	1,9	4,8	11,3	34,2	28,5	19,4	100,0	1 525 177 559
Paiements de programme	2,6	5,9	10,5	28,7	30,3	22,0	100,0	55 398 297
Saskatchewan								
Nombre de fermes	23,9	19,2	23,6	25,1	6,8	1,4	100,0	44 860
Total des revenus d'exploitation ¹	3,9	6,8	17,0	39,2	22,5	10,5	100,0	4 345 224 509
Paiements de programme	7,2	8,3	18,6	34,7	22,3	8,9	100,0	154 515 116
Alberta								
Nombre de fermes	22,3	18,8	22,5	25,4	8,1	2,8	100,0	20 540
Total des revenus d'exploitation ¹	3,1	5,6	13,4	34,7	23,0	20,1	100,0	2 319 775 184
Paiements de programme	3,5	8,9	16,3	33,3	23,3	14,5	100,0	109 978 724
Colombie-Britannique								
Nombre de fermes	47,3	17,3	15,3	12,7	5,3	x	100,0	750
Total des revenus d'exploitation ¹	9,1	7,6	13,2	24,3	22,9	x	100,0	56 645 542
Paiements de programme	11,7	2,0	15,9	27,9	33,5	x	100,0	3 190 877
Canada								
Nombre de fermes	23,0	19,9	22,9	24,5	7,7	2,2	100,0	95 495
Total des revenus d'exploitation ¹	3,5	6,5	15,0	35,5	23,5	16,0	100,0	9 999 737 381
Paiements de programme	4,7	8,1	15,6	33,2	24,1	14,3	100,0	423 902 250

1. Exclut les paiements de programme.

2. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 2 : Fermes productrices de céréales et d'oléagineux selon le degré de spécialisation et selon la catégorie de revenu, Canada, 1998

Catégorie de revenu	Degré de spécialisation ¹				
	51,0 % à 74,9 %	75,0 % à 89,9 %	90,0 % à 99,9 %	100,0 %	Total
10 000 \$ à 24 999 \$					
Nombre de fermes	2 260	1 730	1 345	16 580	21 920
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	14 874	15 006	15 345	13 694	14 020
Paiements de programme moyens (\$)	722 *	643 *	489 *	993	906
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	17 353	17 516	17 681	16 589	16 808
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	9 284	12 329	14 598	13 694	13 186
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	62,4	82,2	95,1	100,0	94,1
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	23,9	8,6	2,5	-	3,5
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Autres	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres ²	Autres	Bovins	-	Autres
25 000 \$ à 49 999 \$					
Nombre de fermes	2 780	2 040	2 145	12 055	19 010
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	29 635	31 010	31 348	29 600	29 953
Paiements de programme moyens (\$)	1 942 *	1 669 *	1 519 *	1 864	1 815
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	35 892	37 174	36 285	35 715	35 962
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	19 042	25 558	30 060	29 600	27 676
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	64,3	82,4	95,9	100,0	92,4
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	25,1	9,6	2,1	-	4,9
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Autres	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres	Autres	Bovins	-	Autres
50 000 \$ à 99 999 \$					
Nombre de fermes	4 195	2 970	3 455	11 215	21 835
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	61 448	63 220	62 291	60 167	61 167
Paiements de programme moyens (\$)	2 938	2 984	3 530 *	2 915	3 026
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	71 515	73 174	72 863	71 058	71 723
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	39 019	51 971	59 891	60 167	54 946
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	63,5	82,2	96,1	100,0	89,8
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	29,5	13,0	1,8	-	7,8
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Bovins	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres	Autres	Autres	-	Autres
100 000 \$ à 249 999 \$					
Nombre de fermes	4 965	3 860	4 810	9 715	23 350
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	142 284	141 993	141 187	133 683	138 437
Paiements de programme moyens (\$)	5 675	5 455	5 819	6 555	6 034
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	160 569	159 895	159 777	154 931	157 955
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	91 085	117 551	136 171	133 683	122 481
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	64,0	82,8	96,4	100,0	88,5
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	26,9	13,2	1,8	-	8,5
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Bovins	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres	Autres	Autres	-	Autres

1. Pourcentage des ventes totales portant sur les céréales et oléagineux.

2. Comprend : l'aquaculture; l'insémination artificielle, la semence et le service de monte; les abeilles, le miel; les arbres de Noël; les cultures fourragères (y compris les semences) comme le foin, la luzerne, etc.; les fourrures; le ginseng; les produits acéricoles; les champignons, les autres plantes de grande culture comme la betterave à sucre, le navet (pour l'alimentation animale), etc.;

les autres animaux d'élevage, comme les chevaux, les poneys, les chiens, etc.; l'urine de jument gravide; les moutons, les chèvres, les agneaux, etc.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 2 : Fermes productrices de céréales et d'oléagineux selon le degré de spécialisation et selon la catégorie de revenu, Canada, 1998 (fin)

Catégorie de revenu	Degré de spécialisation ¹				
	51.0% to 74.9%	75.0% to 89.9%	90.0% to 99.9%	100.0%	Total
250 000 \$ à 499 999 \$					
Nombre de fermes	1 360	1 075	1 875	3 000	7 310
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	295 791	290 962	290 690	287 829	290 501
Paiements de programme moyens (\$)	11 789	11 398	13 251	16 294	13 957
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	333 463	330 753	336 326	338 028	335 674
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	185 930	240 786	281 681	287 829	260 435
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	62,9	82,8	96,9	100,0	89,7
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	24,2	12,2	1,5	-	6,8
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Bovins	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres	Autres	Autres	-	Autres
500 000 \$ et plus					
Nombre de fermes	490	285	535	760	2 070
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	766 265	708 043	669 029	650 297	690 622
Paiements de programme moyens (\$)	30 454	32 547 *	25 264	29 966	29 223
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	871 045	818 355	778 438	771 195	803 253
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	473 416	589 338	649 479	650 297	599 784
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	61,8	83,2	97,1	100,0	86,8
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	19,1	10,0	1,4	-	6,8
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Autres	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Porcs	Autres	Bovins	-	Autres
Total					
Nombre de fermes	16 040	11 960	14 175	53 320	95 495
Ventes agricoles totales moyennes (\$)	115 666	112 341	133 142	73 377	94 231
Paiements de programme moyens (\$)	4 886	4 694	5 823	3 879	4 439
Revenu d'exploitation total moyen (\$)	131 765	128 260	153 185	86 360	109 154
Ventes agricoles moyennes provenant de l'activité principale (\$)	73 129	92 948	128 655	73 377	83 991
Produit principal (% des ventes agricoles totales)	63,2	82,7	96,6	100,0	89,1
Produit secondaire (% des ventes agricoles totales)	25,0	12,2	1,6	-	7,3
Produit secondaire (nom)	Bovins	Bovins	Bovins	-	Bovins
Troisième produit en importance (nom)	Autres	Autres	Autres	-	Autres

1. Pourcentage des ventes totales portant sur les céréales et les oléagineux.

2. Comprend : l'aquaculture; l'insémination artificielle, la semence et le service de monte; les abeilles, le miel; les arbres de Noël; les cultures fourragères (y compris les semences) comme le foin, la luzerne, etc.; les fourrures; le ginseng; les produits acéricoles; les champignons, les autres plantes de grande culture comme la betterave à sucre, le navet (pour l'alimentation animale), etc.;

les autres animaux d'élevage, comme les chevaux, les poneys, les chiens, etc.; l'urine de jument grvide; les moutons, les chèvres, les agneaux, etc.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 3 : Caractéristiques physiques, fermes productrices de céréales et d'oléagineux, Canada, 1996–1998

	1998							1997	1996
	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Ensemble des fermes	Ensemble des fermes	Ensemble des fermes
	Moyenne par ferme (acre)								
Superficie totale des fermes	389	560	850	1 371	2 026	3 217	1 064	1 090	1 058
Total, cultures	244	358	561	982	1 617	2 711	765	764	735
Céréales et oléagineux	209	318	500	862	1 406	2 334	671	678	660
Blé	93	154	236	396	602	909	302	323	345
Avoine	15	17	28	43	61	90	33	32	36
Orge	34	41	63	109	182	305	87	101	106
Maïs-grain	5	10 *	10	18	48	134	19	16	17
Canola	38	58	107	205	361	605	156	141	101
Soja	9	12	16	23	42	128	22	22	18
Graine de lin	8	12	23	39	61	87	29	27	18
Autres céréales et oléagineux	7	13	17	28	48	75 *	23	18	19
Pois et haricots secs de grande culture	12 *	14	26	62	131	243	49	39	29
Autres cultures	23	25	36	57	80	134	46	47	45
Terres en jachère	71	105	152	186	171	167	143	156	153
Autres terres ¹	73	98	137	203	239	339	156	170	170
	Moyenne par ferme déclarante								
Bovins et veaux (têtes)	55	58	78	99	142	311	93	101	106
N ^{bre} de fermes déclarantes	2 090	3 315	5 295	7 825	2 125	540	21 205	29 545	30 165
% des fermes déclarantes	20,7	26,2	33,4	38,2	33,8	28,3	31,5	42,5	39,2
Porcs (têtes)	114 **	116 *	203 *	294	797 **	1 500	345	244	201
N ^{bre} de fermes déclarantes	235 *	330 *	620	825	285 *	115 *	2 415	2 955	2 840
% des fermes déclarantes	2,3	2,6	3,9	4,0	4,5	6,0	3,6	4,2	3,7

1. Comprend les pâturagesensemencés.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles, Enquêtes de juin sur les cultures et de juillet sur le bétail. ** Non fiable.

* À utiliser avec prudence.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 4 : Revenus et dépenses d'exploitation selon la catégorie de revenu, Canada, 1997 et 1998

		10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Ensemble des fermes
Nombre de fermes	1998	21 920	19 010	21 835	23 350	7 310	2 070	95 495
	1997	21 870	19 930	21 835	24 505	7 495	2 365	98 000
Revenus — moyenne par ferme (\$)								
Total, cultures	1998	13 464	28 274	56 035	125 215	265 814	617 680	85 891
	1997	13 185	28 375	56 711	125 573	268 514	610 188	88 017
Total, bétail	1998	557	1 679	5 133	13 221	24 686	72 942	8 340
	1997	600	1 925	5 229	12 738	25 484	64 917	8 392
Paiements de programme	1998	906	1 815	3 026	6 034	13 957	29 223	4 439
	1997	1 253	2 076	3 568	6 185	14 206	30 904	4 876
Total, autres revenus	1998	1 881	4 193	7 529	13 484	31 216	83 408	10 483
	1997	1 856	4 062	6 772	13 590	28 927	76 054	10 196
Revenus totaux ¹	1998	16 808	35 962	71 723	157 955	335 674	803 253	109 154
	1997	16 894	36 438	72 280	158 085	337 130	782 062	111 481
Dépenses — moyenne par ferme (\$)								
Total, cultures	1998	3 391	8 556	17 848	43 093	95 591	215 523	29 091
	1997	3 294	8 218	16 949	40 511	90 561	202 365	28 124
Total, bétail	1998	395	1 261 *	2 538	6 748	15 399	51 440	4 867
	1997	460 *	1 567 *	2 404	6 214	15 771	43 998	4 779
Total, machines	1998	3 468	6 465	11 699	20 750	34 625	70 821	14 018
	1997	3 708	6 779	12 245	22 406	36 989	73 205	15 133
Total, dépenses générales	1998	6 681	13 643	23 627	49 841	110 559	293 239	36 661
	1997	7 034	12 715	23 093	48 431	109 376	280 249	36 543
Dépenses totales ¹	1998	13 935	29 926	55 713	120 432	256 174	631 022	84 637
	1997	14 495	29 279	54 692	117 562	252 697	599 817	84 580
Bénéfice net d'exploitation — moyenne par ferme (\$)								
Bénéfice net d'exploitation ²	1998	2 873	6 036	16 009	37 523	79 500	172 232	24 517
	1997	2 399	7 159	17 588	40 523	84 433	182 246	26 900

1. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

2. Le bénéfice net d'exploitation ne tient pas compte de l'amortissement.

** Non fiable.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 5 : Répartition du bénéfice net d'exploitation selon la catégorie de revenu, Canada, 1998

Catégorie de revenu	Bénéfice net d'exploitation ¹						
	Moins de - 10 000 \$	- 10 000 \$ à 0 \$	1 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ et plus	Total
	Nombre de fermes						
10 000 \$ à 24 999 \$	1 600	5 625	10 175	4 525	-	-	21 920
25 000 \$ à 49 999 \$	2 085	2 890	6 430	6 290	1 325	-	19 010
50 000 \$ à 99 999 \$	1 555	1 975	4 050	7 815	5 665	780	21 835
100 000 \$ et plus	1 760	1 015	1 720	4 245	9 285	14 705	32 725
Total des fermes²	6 995	11 510	22 370	22 880	16 265	15 480	95 495
Pourcentage du total des fermes	7,3	12,1	23,4	24,0	17,0	16,2	100,0

1. Le bénéfice net d'exploitation ne tient pas compte de l'amortissement.

2. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Tableau 6 : Répartition du bénéfice net d'exploitation selon la province, 1998

Province	Bénéfice net d'exploitation ¹						
	Moins de - 10 000 \$	- 10 000 \$ à 0 \$	1 \$ à 9 999 \$	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ et plus	Total
	Nombre de fermes						
Terre-Neuve-et-Labrador	-	-	-	x	-	-	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x	x	50
Nouvelle-Écosse	x	-	x	x	x	-	x
Nouveau-Brunswick	x	x	x	x	-	x	40 **
Québec	255 *	320 *	645	660	550	765	3 190
Ontario	1 245	2 420	4 210	3 255	1 825	1 680	14 630
Manitoba	945	1 295	2 400	2 515	2 065	2 200	11 425
Saskatchewan	2 850	4 760	10 520	11 510	8 415	6 805	44 860
Alberta	1 565	2 640	4 360	4 675	3 335	3 955	20 540
Colombie-Britannique	110 *	50	215	230 *	70 *	70	750
Canada	6 995	11 510	22 370	22 880	16 265	15 480	95 495
Pourcentage du total des fermes	7,3	12,1	23,4	24,0	17,0	16,2	100,0

1. Le bénéfice net d'exploitation ne tient pas compte de l'amortissement.

2. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 7 : Revenus et dépenses d'exploitation selon la catégorie de revenu, Canada, 1998

	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Ensemble des fermes
Nombre de fermes	21 920	19 010	21 835	23 350	7 310	2 070	95 495
Revenus — moyenne par ferme (\$)							
Total, céréales et oléagineux	13 186	27 676	54 946	122 481	260 435	599 784	83 991
Pommes de terre	x	2	3	40 **	37 **	x	24 *
Fruits et légumes	14 **	62 **	81 *	395 *	872	3 644 *	277
Tabac	--	2	12	45 **	219 **	x	34 **
Produits de serre et pépinière	2 *	4	25	63 *	131 *	242 **	38
Cultures fourragères (incluant les semences)	257	520	896	2 034	3 624	10 472	1 369
Autres cultures	x	8 **	72 **	158 **	496 *	2 936 *	158
Total, autres cultures	277	597	1 088	2 734	5 379	17 896	1 900
Total, revenus au titre des cultures	13 464	28 274	56 035	125 215	265 814	617 680	85 891
Bovins	486	1 468	4 785	11 753	19 654	46 618	6 887
Porcs	16	50	177	985	2 929	11 413	766
Volaille et œufs	10 **	61 **	66 **	149 *	384 *	4 303	189
Produits laitiers et subventions	1 **	3 **	17 **	49 *	957 *	8 578	276
Autres bestiaux et produits d'élevage	44 **	98 **	87	286	763	2 031 *	222
Total, revenus au titre du bétail et des produits	557	1 679	5 133	13 221	24 686	72 942	8 340
Paiements de programme	906	1 815	3 026	6 034	13 957	29 223	4 439
Travaux à forfait et location de machines	378	1 746	3 615	6 401	14 143	48 664	4 964
Revenus de location	493 *	671	1 215	1 776	3 303	6 283	1 348
Produits forestiers et acéricoles	11 **	32 **	52 **	101 **	625 **	526	105 *
Revenus divers	999	1 744	2 647	5 206	13 145	27 935	4 067
Total, autres revenus	1 881	4 193	7 529	13 484	31 216	83 408	10 483
Total, revenus d'exploitation¹	16 808	35 962	71 723	157 955	335 674	803 253	109 154
Dépenses — moyenne par ferme (\$)							
Engrais et chaux	1 553	4 020	8 509	20 597	44 631	95 572	13 628
Pesticides	1 037	2 504	5 471	13 460	31 455	73 194	9 274
Semences et plants	784	1 974	3 792	8 843	19 229	45 989	6 072
Autres dépenses au titre des cultures	16	57 **	76	192	277 *	767 *	117
Total, dépenses au titre des cultures	3 391	8 556	17 848	43 093	95 591	215 523	29 091
Achats de bovins	144 *	596 **	1 382	3 796	9 100	26 959	2 677
Achats de porcs	4 **	10	32	245 *	823	2 845	195
Achats de volaille et d'œufs	7 **	10 **	x	31 *	54 **	530	30
Autres achats de bétail	27 **	152 **	123 **	202 *	698 *	2 129 *	214
Aliments, compléments, paille et litière	155	387	758	1 896	3 845	16 931	1 411
Frais de vétérinaire, de méd. et droits de monte	57 *	107	230	577	856	1 977	336
Autres dépenses au titre du bétail	-	-	x	1 **	24 *	69 *	4 *
Total, dépenses au titre du bétail	395	1 261 *	2 538	6 748	15 399	51 440	4 867
Petits outils	194	305	491	682	743	739	457
Dép. nettes de carburant, mach., camions, autos	1 749	3 158	5 474	9 306	15 067	29 770	6 356
Réparations, permis et assurance	1 525	3 003	5 735	10 763	18 815	40 312	7 205
Total, dépenses au titre des machines	3 468	6 465	11 699	20 750	34 625	70 821	14 018
Salaires (incluant RPC, RRQ, AE)	287	826	2 179	6 255	17 586	63 521	4 982
Loyers	339	925	1 909	5 491	15 788	48 051	4 292
Assurance	596	1 280	2 599	5 451	11 367	23 692	3 703
Services publics	575	1 009	1 508	2 471	4 199	10 389	1 829
Travaux à forfait et location de machines	1 138	2 830	4 387	8 528	18 835	47 965	6 395
Frais d'intérêts nets	1 057	2 240	4 532	9 500	18 878	42 243	6 409
Impôts fonciers nets	1 263	1 745	2 443	3 880	6 053	10 870	2 844
Réparations de bâtiments et clôtures	403	678	957	1 739	3 468	8 049	1 312
Frais de commercialisation	62	222	475	1 320	4 036	14 010	1 103
Frais divers	961	1 887	2 637	5 205	10 349	24 448	3 794
Total, dépenses générales	6 681	13 643	23 627	49 841	110 559	293 239	36 661
Total, dépenses d'exploitation¹	13 935	29 926	55 713	120 432	256 174	631 022	84 637
Bénéfice net d'exploitation — moyenne par ferme (\$)							
Bénéfice net d'exploitation	2 873	6 036	16 009	37 523	79 500	172 232	24 517
Déduction pour amortissement (DPA)	2 492	4 939	9 887	22 409	50 587	112 668	15 611
Bénéfice net d'exploitation (après la DPA)	381	1 097	6 122	15 114	28 913	59 563	8 906
Marges d'exploitation par \$ de revenu							
Marge d'exploitation	0,17	0,17	0,22	0,24	0,24	0,21	0,22
Marge d'exploitation (après la DPA)	0,02	0,03	0,09	0,10	0,09	0,07	0,08

1. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 8 : Revenus et dépenses d'exploitation selon la province, 1998

	Terre-Neuve-et-Labrador		Île-du-Prince-Édouard		Nouvelle-Écosse		Nouveau-Brunswick	
	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997
Nombre de fermes	x	x	50	(9,1)	x	x	40 **	(27,3)
Revenus—moyenne par ferme (\$)								
Total, céréales et oléagineux	x	x	36 683	0,8	x	x	x	x
Pommes de terre	x	x	x	x	x	...	-	...
Fruits et légumes	x	x	x	x	x	x	x	x
Tabac	x	x	-	...	x	...	-	...
Produits de serre et pépinière	x	x	-	x	x	x	-	...
Cultures fourragères (incluant les semences)	x	x	2 932 *	...	x	x	x	x
Autres cultures	x	x	-	...	x	...	-	x
Total, autres cultures	x	x	3 795	...	x	x	x	x
Total, revenus au titre des cultures	x	x	40 478	8,6	x	x	36 455 *	(6,7)
Bovins	x	x	x	x	x	x	x	x
Porcs	x	x	-	x	x	...	-	...
Volaille et œufs	x	x	x	x	x	x	x	x
Produits laitiers et subventions	x	x	-	x	x	...	-	x
Autres bestiaux et produits d'élevage	x	x	-	x	x	...	-	...
Total, revenus au titre du bétail et des produits	x	x	x	x	x	x	x	x
Paiements de programme	x	x	x	x	x	x	x	x
Travaux à forfait et location de machines	x	x	4 302	(15,5)	x	x	4 278 **	(8,9)
Revenus de location	x	x	x	x	x	x	x	x
Produits forestiers et acéricoles	x	x	x	x	x	x	x	x
Revenus divers	x	x	1 675	46,8	x	x	1 201 **	(75,9)
Total, autres revenus	x	x	10 137	18,8	x	x	6 815 *	(33,4)
Total, revenus d'exploitation¹	x	x	55 107	(3,2)	x	x	46 050 *	(10,9)
Dépenses—moyenne par ferme (\$)								
Engrais et chaux	x	x	7 333	(8,9)	x	x	5 012 *	29,3
Pesticides	x	x	x	x	x	x	x	x
Semences et plants	x	x	4 003	20,8	x	x	2 955 *	(34,5)
Autres dépenses au titre des cultures	x	x	x	x	x	x	x	x
Total, dépenses au titre des cultures	x	x	x	x	x	x	8 969 *	(8,7)
Achats de bovins	x	x	x	x	x	x	x	x
Achats de porcs	x	x	-	...	x	...	-	...
Achats de volaille et d'œufs	x	x	x	x	x	...	x	x
Autres achats de bétail	x	x	-	...	x	...	-	...
Aliments, compléments, paille et litière	x	x	612	(55,7)	x	x	310 **	(71,8)
Frais de vétérinaire, de méd. et droits de monte	x	x	x	x	x	x	x	x
Autres dépenses au titre du bétail	x	x	-	x	x	...	-	x
Total, dépenses au titre du bétail	x	x	x	x	x	x	455 *	(70,4)
Petits outils	x	x	252 *	(29,0)	x	x	327 **	(9,2)
Dép. nettes de carburant, mach., camions, autos	x	x	3 299	(23,9)	x	x	4 365	8,0
Réparations, permis et assurance	x	x	3 803	(6,4)	x	x	6 705 *	29,0
Total, dépenses au titre des machines	x	x	7 354	(16,0)	x	x	11 398	18,8
Salaires (incluant RPC, RRQ, AE)	x	x	4 057	(42,1)	x	x	5 341 *	(23,7)
Loyers	x	x	2 859	16,2	x	x	1 340 **	(9,1)
Assurance	x	x	1 208	(6,6)	x	x	2 443 *	66,1
Services publics	x	x	999	(23,1)	x	x	1 943 *	1,2
Travaux à forfait et location de machines	x	x	4 938	(14,9)	x	x	3 812 *	(38,5)
Frais d'intérêts nets	x	x	3 085	(38,4)	x	x	4 987 **	...
Impôts fonciers nets	x	x	933	(14,8)	x	x	1 214 **	29,4
Réparations de bâtiments et clôtures	x	x	886	(60,7)	x	x	3 115 **	31,7
Frais de commercialisation	x	x	423	x	x	x	x	x
Frais divers	x	x	2 529	(34,0)	x	x	2 884	3,2
Total, dépenses générales	x	x	21 916	(27,8)	x	x	28 436 *	1,0
Total, dépenses d'exploitation¹	x	x	44 664	(20,9)	x	x	49 258	0,3
Bénéfice net d'exploitation—moyenne par ferme (\$)								
Bénéfice net d'exploitation	x	x	10 443	...	x	x	(3 208)	...
Déduction pour amortissement (DPA)	x	x	5 745	(23,7)	x	x	8 900	28,6
Bénéfice net d'exploitation (après la DPA)	x	x	4 698	...	x	x	(12 108)	...
Marges d'exploitation par \$ de revenu								
Marge d'exploitation	x		0,19		x		(0,07)	
Marge d'exploitation (après la DPA)	x		0,09		x		(0,26)	

1. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 8 : Revenus et dépenses d'exploitation selon la province, 1998 (suite)

	Québec		Ontario		Manitoba		Saskatchewan	
	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997
Nombre de fermes	3 190	(7,3)	14 630	3,8	11 425	(2,4)	44 860	(4,2)
Revenus—moyenne par ferme (\$)								
Total, céréales et oléagineux	101 906	3,1	71 758	(3,0)	110 139	(1,9)	79 912	(2,2)
Pommes de terre	-	x	19 **	(13,6)	41 **	(76,0)	30 *	x
Fruits et légumes	2 259 *	34,8	1 117	(14,9)	46	(33,3)	26	...
Tabac	-	...	225 **	25,0	-	...	x	...
Produits de serre et pépinière	x	x	46 **	...	34	25,9	50	47,1
Cultures fourragères (incluant les semences)	627 *	(11,9)	1 320	5,3	1 483	6,8	818	(7,9)
Autres cultures	x	...	269 **	...	167 *	(35,0)	x	x
Total, autres cultures	2 916	18,2	2 996	6,2	1 771	(7,4)	924	(1,6)
Total, revenus au titre des cultures	104 822	3,4	74 754	(2,7)	111 910	(2,0)	80 837	(2,2)
Bovins	2 281	(7,0)	3 030	1,6	7 876	(4,3)	6 196	(4,6)
Porcs	1 410 *	29,6	1 323	34,0	1 711	4,4	333	(3,2)
Volaille et œufs	149 **	(59,7)	371 *	(16,3)	416 *	(13,0)	73	35,2
Produits laitiers et subventions	2 459 *	13,0	647 **	(15,2)	138	(22,5)	71	(17,4)
Autres bestiaux et produits d'élevage	212 **	(1,9)	239 *	26,5	258	(6,9)	208	23,8
Total, revenus au titre du bétail et des produits	6 510	3,3	5 610	4,5	10 398	(3,8)	6 881	(3,7)
Paiements de programme	18 013	...	2 941	(32,1)	4 849	(25,9)	3 444	(20,1)
Travaux à forfait et location de machines	12 064	9,2	7 381	(3,1)	4 848	11,9	3 818	(0,8)
Revenus de location	1 497 *	34,0	1 167	21,1	490	(1,8)	946	2,6
Produits forestiers et acéricoles	715 *	(18,8)	75 *	25,0	95 **	...	55 **	34,1
Revenus divers	1 606	8,8	2 744	(14,5)	5 753	22,2	4 325	10,2
Total, autres revenus	15 881	9,4	11 366	(4,1)	11 187	17,1	9 144	4,7
Total, revenus d'exploitation¹	145 227	12,3	94 671	(3,8)	138 344	(2,0)	100 306	(2,5)
Dépenses—moyenne par ferme (\$)								
Engrais et chaux	18 062	0,5	11 175	7,4	21 580	(1,7)	11 488	1,4
Pesticides	6 496	15,8	5 820	(7,4)	14 590	4,4	9 381	4,3
Semences et plants	11 480	10,1	6 913	(3,4)	9 235	13,8	5 174	7,5
Autres dépenses au titre des cultures	438 *	62,8	177 *	39,4	127	27,0	64	14,3
Total, dépenses au titre des cultures	36 475	6,4	24 086	0,5	45 531	3,1	26 106	3,6
Achats de bovins	724 *	32,8	1 568	12,2	2 808	7,8	2 082	10,5
Achats de porcs	179 **	...	365 *	91,1	512	(0,6)	67	(11,8)
Achats de volaille et d'œufs	51 **	x	x	x	91 *	(8,1)	9	-
Autres achats de bétail	39 **	x	175 **	94,4	219 **	23,0	234	(12,4)
Aliments, compléments, paille et litière	1 897	(18,1)	1 956	25,2	1 740	(7,9)	866	(7,4)
Frais de vétérinaire, de méd. et droits de monte	261	6,5	225	8,2	400	(7,8)	280	(14,4)
Autres dépenses au titre du bétail	20 **	(16,7)	x	x	1 **	(83,3)	4 *	(55,6)
Total, dépenses au titre du bétail	3 171	(2,4)	4 347	24,0	5 771	0,8	3 540	0,9
Petits outils	226	24,9	379	(1,0)	424	(3,4)	475	(4,4)
Dép. nettes de carburant, mach., camions, autos	5 723	(4,2)	4 573	(9,4)	7 707	(10,1)	6 809	(10,8)
Réparations, permis et assurance	9 400	4,4	5 678	(5,8)	8 734	(4,8)	6 757	(5,2)
Total, dépenses au titre des machines	15 349	1,2	10 630	(7,2)	16 866	(7,3)	14 041	(8,0)
Salaires (incluant RPC, RRQ, AE)	7 135	(0,4)	4 407	(20,5)	6 070	(3,4)	4 409	1,4
Loyers	5 010	7,1	5 908	(2,5)	6 855	10,2	3 119	7,7
Assurance	3 510	(0,7)	3 005	15,5	5 154	10,0	3 477	6,0
Services publics	3 489	(4,1)	1 927	(8,3)	1 962	(6,8)	1 659	(9,1)
Travaux à forfait et location de machines	11 351	16,3	6 728	0,7	7 001	8,8	5 603	-
Frais d'intérêts nets	12 666	20,8	6 851	15,8	6 747	5,0	5 408	7,7
Impôts fonciers nets	3 308	12,1	2 038	(34,6)	3 017	2,4	3 377	4,2
Réparations de bâtiments et clôtures	3 028	36,2	1 664	(4,5)	1 440	(2,4)	904	(9,6)
Frais de commercialisation	1 137	8,0	592	(7,9)	1 419	(41,4)	1 162	(31,6)
Frais divers	7 321	33,1	3 796	(6,4)	3 790	(2,0)	3 362	(2,5)
Total, dépenses générales	57 955	13,7	36 914	(4,0)	43 455	1,4	32 480	0,4
Total, dépenses d'exploitation¹	112 950	8,9	75 977	(1,8)	111 623	0,6	76 167	(0,2)
Bénéfice net d'exploitation—moyenne par ferme (\$)								
Bénéfice net d'exploitation	32 277	25,8	18 694	(10,9)	26 720	(11,5)	24 139	(9,0)
Déduction pour amortissement (DPA)	16 933	8,4	12 113	1,2	17 153	1,9	14 629	3,1
Bénéfice net d'exploitation (après la DPA)	15 343	52,9	6 582	(27,0)	9 568	(28,4)	9 510	(22,9)
Marges d'exploitation par \$ de revenu								
Marge d'exploitation	0,22		0,20		0,19		0,24	
Marge d'exploitation (après la DPA)	0,11		0,07		0,07		0,09	

1. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 8 : Revenus et dépenses d'exploitation selon la province, 1998 (fin)

	Alberta		Colombie-Britannique		Canada	
	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997	1998	Variation 1998/1997
Nombre de fermes	20 540	(1,4)	750	(21,9)	95 495	(2,6)
Revenus—moyenne par ferme (\$)						
Total, céréales et oléagineux	85 601	(4,3)	54 611	5,3	83 991	(2,5)
Pommes de terre	x	x	-	...	24 *	(17,2)
Fruits et légumes	53	51,4	x	x	277	2,6
Tabac	-	x	-	...	34 **	30,8
Produits de serre et pépinière	x	x	x	...	38	18,8
Cultures fourragères (incluant les semences)	2 502	2,7	5 574	...	1 369	2,4
Autres cultures	450 *	(18,0)	x	x	158	3,9
Total, autres cultures	3 021	(1,3)	5 604	...	1 900	2,9
Total, revenus au titre des cultures	88 622	(4,2)	60 215	11,4	85 891	(2,4)
Bovins	11 441	0,9	4 133 *	...	6 887	(2,1)
Porcs	722	0,4	x	x	766	10,5
Volaille et œufs	199	50,8	x	x	189	0,5
Produits laitiers et subventions	208	50,7	-	x	276	(1,1)
Autres bestiaux et produits d'élevage	230 *	0,4	61 *	(39,0)	222	12,1
Total, revenus au titre du bétail et des produits	12 800	1,9	4 204 *	...	8 340	(0,6)
Paiements de programme	5 354	4,4	4 255	(34,1)	4 439	(9,0)
Travaux à forfait et location de machines	4 726	(11,4)	4 159	(16,6)	4 964	(1,3)
Revenus de location	2 767	(0,9)	2 357	42,2	1 348	4,5
Produits forestiers et acéricoles	76 **	...	1 799 **	...	105 *	43,8
Revenus divers	3 948	1,4	2 793	39,2	4 067	7,0
Total, autres revenus	11 517	(4,4)	11 108	18,9	10 483	2,8
Total, revenus d'exploitation¹	118 294	(3,3)	79 782	11,4	109 154	(2,1)
Dépenses—moyenne par ferme (\$)						
Engrais et chaux	15 086	5,8	10 576	48,2	13 628	2,7
Pesticides	9 119	(3,3)	6 403	30,9	9 274	1,6
Semences et plants	4 908	14,6	4 183	24,3	6 072	8,1
Autres dépenses au titre des cultures	137	(26,3)	57 *	(56,2)	117	8,3
Total, dépenses au titre des cultures	29 249	3,8	21 218	36,7	29 091	3,4
Achats de bovins	4 984	(5,4)	3 395 **	...	2 677	4,4
Achats de porcs	187 *	35,5	-	...	195	24,2
Achats de volaille et d'œufs	21	(19,2)	x	x	30	(3,2)
Autres achats de bétail	227 *	(23,8)	x	x	214	(5,3)
Aliments, compléments, paille et litière	1 973	(7,7)	1 061 *	74,8	1 411	(2,0)
Frais de vétérinaire, de méd. et droits de monte	521	8,5	255 *	10,9	336	(4,3)
Autres dépenses au titre du bétail	4 **	(63,6)	x	x	4 *	(55,6)
Total, dépenses au titre du bétail	7 918	(5,3)	4 756 **	...	4 867	1,8
Petits outils	533	(2,9)	318	18,7	457	(3,0)
Dép. nettes de carburant, mach., camions, autos	6 053	(13,5)	4 824	11,7	6 356	(11,0)
Réparations, permis et assurance	8 122	(2,6)	6 294	13,4	7 205	(4,2)
Total, dépenses au titre des machines	14 708	(7,4)	11 437	12,8	14 018	(7,4)
Salaires (incluant RPC, RRQ, AE)	5 629	(14,1)	6 787	15,3	4 982	(6,7)
Loyers	4 234	12,5	2 727	31,4	4 292	7,7
Assurance	3 988	6,9	1 988	33,0	3 703	7,8
Services publics	1 825	(6,1)	1 143	13,1	1 829	(7,6)
Travaux à forfait et location de machines	6 789	0,5	6 319	22,6	6 395	2,4
Frais d'intérêts nets	7 168	4,5	5 499	55,7	6 409	8,9
Impôts fonciers nets	2 133	2,5	1 777	5,6	2 844	(2,3)
Réparations de bâtiments et clôtures	1 621	(6,7)	1 028	29,8	1 312	(3,7)
Frais de commercialisation	1 169	1,1	741	(29,8)	1 103	(25,9)
Frais divers	4 205	(9,9)	3 570	7,8	3 794	(3,1)
Total, dépenses générales	38 759	(1,2)	31 577	21,5	36 661	0,3
Total, dépenses d'exploitation¹	90 634	(1,1)	68 988	28,7	84 637	0,1
Bénéfice net d'exploitation—moyenne par ferme (\$)						
Bénéfice net d'exploitation	27 660	(9,7)	10 794	(40,1)	24 517	(8,9)
Déduction pour amortissement (DPA)	19 411	(0,7)	10 758	13,1	15 611	1,9
Bénéfice net d'exploitation (après la DPA)	8 249	(25,5)	36	...	8 906	(23,1)
Marges d'exploitation par \$ de revenu						
Marge d'exploitation	0,23		0,14		0,22	
Marge d'exploitation (après la DPA)	0,07		--		0,08	

1. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

* À utiliser avec prudence.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

Tableau 9 : Revenu total des exploitants agricoles selon la catégorie de revenu, secteurs des fermes non constituées en société et des fermes constituées en société, Canada, 1998

	10 000 \$ à 24 999 \$	25 000 \$ à 49 999 \$	50 000 \$ à 99 999 \$	100 000 \$ à 249 999 \$	250 000 \$ à 499 999 \$	500 000 \$ et plus	Total
Nombre d'exploitants agricoles	24 570	21 190	25 030	28 540	10 930	3 660	113 910
Nombre de fermes	21 920	19 010	21 835	23 345	7 305	2 045	95 470
	Moyenne par exploitant agricole (\$)						
Revenu de la ferme							
Total des revenus	14 995	32 262	62 568	129 204	224 346	435 915	90 903
Total des dépenses	12 432	26 847	48 602	98 513	171 171	343 755	70 517
Bénéfice net d'exploitation¹	2 563	5 415	13 966	30 691	53 175	92 161	20 385
Revenus hors ferme							
Traitements et salaires	15 453	14 652	11 844	7 532	9 694	20 134	12 124
Revenu net provenant d'un travail autonome non agricole	1 798 *	1 472 *	1 168	1 451	1 332	1 626	1 462
Revenus de placement	3 301	4 370	3 355	2 929	4 821	8 778	3 740
Revenus de pension	6 110	5 126	3 817	1 972	1 462	1 386	3 789
Pension de la Sécurité de la vieillesse	1 664	1 373	1 029	563	400	406	1 033
Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)	2 131	1 866	1 507	876	601	630	1 435
Versement net des suppléments fédéraux	241	156	90	40	18 *	x	112
Autres pensions et régimes de retraite	2 074	1 731	1 192	493	443	x	1 208
Transferts sociaux de l'État (excluant les montants des pensions)	522	431	377	252	275	227	372
Prestations d'assurance-emploi	254 *	225 *	182 *	54	45 **	23 **	155
Indemnité d'accident du travail	122 **	81 **	58 **	30 *	16 **	x	64 *
Prestations d'assurance sociale	24	27 *	15 **	6 *	5 **	x	16
Prestation fiscale pour enfants	121 *	98	122	162	209	181	138
Autres revenus hors ferme	946 **	835	1 352	1 620	1 985	1 820	1 311
Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER)	584 *	484	412	434	359 *	376 **	462
Total des revenus hors ferme² (excluant les gains en capital imposables)	28 714	27 366	22 315	16 159	19 825	34 235	23 237
Total des revenus de l'exploitant agricole	31 277	32 781	36 281	46 850	73 000	126 396	43 622
Part des revenus hors ferme dans le revenu total (%)	91,8	83,5	61,5	34,5	27,2	27,1	53,3

1. Le bénéfice net d'exploitation ne tient pas compte de l'amortissement.

2. Les totaux peuvent être légèrement faussés en raison de l'arrondissement des chiffres et/ou des exigences liées à la confidentialité.

Source : Statistique Canada, Base de données complètes sur les exploitations agricoles.

* À utiliser avec prudence.

** Non fiable.

Vue d'ensemble des revenus agricoles — Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

BIBLIOGRAPHIE

- C. Abraham, *Vue d'ensemble des revenus agricoles : Fermes productrices de céréales et d'oléagineux*, 1996, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, publication n° 1960/B et n° 21-005-XIF au catalogue, vol. 1, n° 2, Ottawa, mai 1999.
- D.F. Acton et L.J. Gregorich, *La santé de nos sols : vers une agriculture durable au Canada*, Direction générale de la recherche, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Ottawa, 1995.
- R. Dobbins et G. Reichert, « L'inondation du siècle — une catastrophe sans pareil », *Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne*, Statistique Canada, n° 96-325-XPB au catalogue, Ottawa, décembre 1999.
- D. McNabb, « La jachère n'a plus la cote dans l'Ouest canadien », *Un coup d'œil sur l'agriculture canadienne*, Statistique Canada, n° 96-325-XPB au catalogue, Ottawa, décembre 1999.
- D. Niekamp, *Vue d'ensemble des revenus agricoles : Ensemble des fermes*, 1998, Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, publication n° 2048/B et n° 21-005-XIF au catalogue, vol. 2, n° 1, Ottawa, décembre 2001.

VUE D'ENSEMBLE DES REVENUS AGRICOLES**SÉRIE DE BULLETINS****ACTUELS :**

- Bulletin n° 1 :** Ensemble des fermes
- Bulletin n° 2 :** Fermes productrices de céréales et d'oléagineux

À VENIR :

- Bulletin n° 3 :** Fermes bovines
- Bulletin n° 4 :** Fermes laitières
- Bulletin n° 5 :** Fermes porcines
- Bulletin n° 6 :** Fermes avicoles
- Bulletin n° 7 :** Fermes horticoles
- Bulletin n° 8 :** Familles agricoles

NOTE DE RECONNAISSANCE

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Publié avec l'autorisation du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada et du ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2002 et Ministre de l'Industrie, 2002. La reproduction du document est permise à condition qu'elle n'ait pas pour but un gain monétaire, que les documents reproduits conservent leur contexte et que la source soit reconnue, sur toutes les copies, de la façon suivante : Agriculture et Agroalimentaire Canada et Statistique Canada, *Vue d'ensemble des revenus agricoles*, publication n° 2049/B et n° 21-005-XIF au catalogue; ainsi que la date et les pages citées.

Pour toute reproduction ou utilisation à des fins commerciales, on doit obtenir au préalable l'approbation écrite de la Direction des politiques sur le revenu agricole et l'adaptation, Agriculture et Agroalimentaire Canada et des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada.